

ÉCHOS DES DEUX RIVES

THETFORD MINES

Présidente provinciale des SIDAC

Présidente du SIDAC centre-ville de Thetford Mines, Mme Ginette Caouette-Gardner vient d'être portée à la présidence du Regroupement des SIDAC du Québec. Elle succède à Me Carl McCourt de la SIDAC de Trois-Rivières.

FRONTENAC

Subventions pour la culture

Six organismes de Frontenac se partageront 134 215 \$ en subventions attribuées par le ministère québécois de la Culture. Il s'agit de la Société minéralogique de l'Amiante (110 115 \$ pour son musée), du Comité de spectacles de Thetford Mines (15 000 \$), de l'Association des parents des petits musiciens de Saint-Noël de Thetford (3500 \$), du Comité culturel de Disraéli (2000 \$), de la Société des archives historiques de l'Amiante (2400 \$), et de la Société généalogique de l'Amiante (1200 \$).

BEAUMONT

Nouvelle usine

La société Qualité moules 2000 construit à Beaumont une usine de pointe spécialisée dans la fabrication de moules destinés à l'industrie du plastique. Ces nouvelles installations de Qualité moules 2000 sont implantées au coût de 656 000 \$. Le Bureau fédéral de développement régional contribue pour 89 400 \$ à cet investissement porteur de neuf emplois. Une garantie de prêt de 162 000 \$ a aussi été consentie à Qualité moules 2000 par la Corporation du fonds d'aide à l'entreprise de Chaudière-Appalaches.

SAINT-MICHEL

Blais pistonne le tourisme

Quatre projets touristiques porteurs d'un investissement total de 268 550 \$ dans Bellechasse viennent de recevoir une aide financière de 103 440 \$ du Bureau fédéral de développement régional. Pistonnés par le député-ministre Pierre Blais au terme du programme PAZD, ces projets concernent le club de golf de Saint-Michel, le Moulin de Beaumont, le Musée des voitures à chevaux de Saint-Vallier et Explore kayaks de mer de Saint-Michel. Les projets créeront une dizaine de nouveaux emplois et en maintiennent sept autres. « Ce n'est pas de l'argent qui s'en va en fumée. C'est de l'argent pour aider les gens à travailler », a noté M. Blais.

LA DURANTAYE

40 000 \$ pour un passage à niveau

Le fédéral vient de débloquer 40 200 \$ pour des travaux visant l'amélioration de la sécurité à un passage à niveau du CN sur la route 281 à La Durantaye, a fait savoir le député-ministre de Bellechasse, Pierre Blais. Cette contribution permettra l'ajout de barrières reliées au système d'avertissement automatisé. Dix-sept trains et 1500 véhicules croisent ce passage à niveau de deux voies chaque jour.

SAINT-RAPHAËL

Coup de pouce aux Amis de la rivière du Sud

Engagé dans l'amélioration de son environnement, le Mouvement des amis de la rivière du Sud recevra 6450 \$ au terme des programmes fédéraux d'écovivisme, a fait savoir le député-ministre de Bellechasse, Pierre Blais. Cette somme constitue le coup de pouce fédéral au projet « Moins de déchets... plus de truites ». Le projet consiste à diminuer la quantité de déchets aux abords de la rivière du Sud, à aménager un sentier écologique et à ensemercer des truites.

LEVIS

Randonnée cycliste

La randonnée Timo à bicyclette, qui se tient dans le cadre des pré-fêtes des Fêtes populaires Pointe-Lévy, se déroulera le samedi 7 août à Saint-Henri de Lévis. Plus qu'une promenade à vélo, la randonnée donnera l'occasion aux cyclistes de participer à un rallye. Les départs de la randonnée se feront à compter de 11 h.

La réorganisation de Lactel menace la survie de l'usine de Lac-Etchemin

LAC-ETCHEMIN — L'entente de principe intervenue dans la nuit de dimanche entre les différentes parties impliquées dans les négociations sur le renouvellement des conventions de mise en marché du lait force le Groupe Lactel à se réorganiser et fait craindre pour la survie de l'usine de transformation de Lac-Etchemin.

par FRANÇOIS POULIOT
collaboration spéciale

« Lactel n'a pas vraiment pu obtenir plus de lait à transformer (environ 300 millions de litres). Ses créanciers lui ont donc demandé de se réorganiser en fonction des recommandations qu'émettra le consultant qu'ils ont désigné », a expliqué hier, en soirée, une source digne de foi. Il a été impossible d'obtenir la réaction du président du Groupe Lactel, M. Gaston Lajoie.

Les principaux créanciers de la société en commandite, le Mouvement Desjardins, la Banque Nationale ainsi que quatre autres institutions financières européennes installées au Canada, devraient recevoir les recommandations de leur consultant au cours du mois d'août. Ce n'est qu'à ce moment qu'on en saura plus sur le sort réservé aux sept usines du groupe, ins-

taillées à Beauceville, Chambord, Lac-Etchemin, Normandin, Sainte-Claire, Saint-Alexandre de Kamouraska et Saint-Fidèle.

Dans la région immédiate, l'usine de production fromagère de Lac-Etchemin serait grandement menacée. « Notre usine est la première sur la sellette. On a peur, on sait que sa fermeture est à l'étude », a avoué hier le directeur général Jacques Roy.

Selon lui, les usines de Sainte-Claire de Bellechasse et de Beauceville seraient moins exposées à un éventuel démantèlement. « Beauceville manquait de lait parce que les produits qu'elle fabriquait étaient de classe 7, classe dont l'approvisionnement n'était pas garanti. Maintenant, il l'est. Sainte-Claire fabrique beaucoup de lait évaporé, l'entente de principe prévoit également que ce type de production disposera de plus de lait. »

S'il faut en croire les chiffres qui circulent, l'usine de Lac-Etchemin, qui emploie quelque 70 salariés, perdrait annuellement entre 500 000 et un million de dollars.

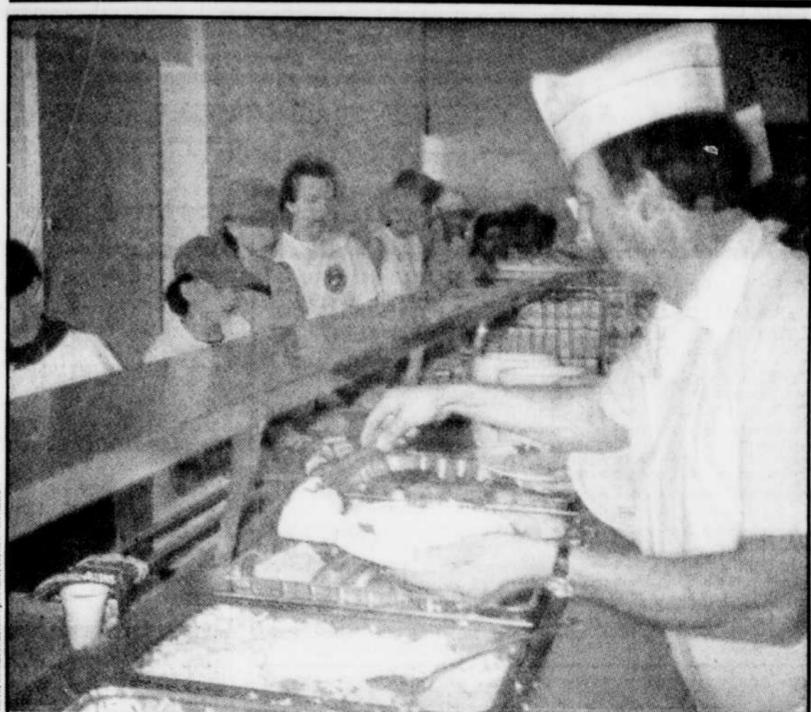
L'entente de principe intervenue entre le Groupe Lactel, Agropur, la Fédération des producteurs de lait et le Conseil de l'industrie laitière du Québec (représentant des usines de transformation privées) doit

être ratifiée par leurs différents conseils d'administration d'ici 15 jours.

Elle prévoit notamment que chaque entreprise aura désormais droit à un volume de lait garanti, défini selon les volumes transformés historiquement. Un fonds de croissance est aussi institué. L'augmentation de 2 % des quotas de lait annoncée par la Commission canadienne du lait la semaine

dernière servira entre autres à l'alimenter.

Le sous-ministre médiateur, Guy Jacob, a reconnu que cette augmentation des quotas avait été salubre pour l'aboutissement des négociations et affirmé que chacun avait dû mettre de l'eau dans son vin : Le produit est limité et tout le monde veut connaître une croissance, tous ont dû faire des concessions dans leurs revendications ».



Les bénévoles de l'alimentation accumuleront plus de 135 000 heures de travail pour répondre aux besoins des 4500 athlètes et accompagnateurs.

Mouches, rats et odeurs fortes à Ste-Pétronille

SAINT-PÉTRONILLE — Des mouches, des rats, des odeurs nauséabondes, voilà le lot de résidents de Sainte-Pétronille, à l'île d'Orléans, depuis que le propriétaire des Constructions du St-Laurent, Stanley Welch, s'est mis en frais de faire du compostage de fumier.

par BENOÎT ROUTHIER
LE SOLEIL

La grande majorité de la population et le conseil municipal ne veulent plus des deux tas de fumier !

Ils étaient environ 70 citoyens hier soir, à l'assemblée du conseil municipal, à aller demander à leur conseil de faire preuve de rigueur et de fermeté dans le traitement de cette affaire qui remonte quand même à 1991.

Depuis environ cinq ans, M. Welch « monte » donc des tas de fumier qui proviendraient des écuries qui abritent les chevaux qui triment dans les rues de la Vieille Capitale en tirant des voitures chargées de touristes.

Il y a deux tas. L'un, dit le citoyen Marc Laflamme, a environ une centaine de pieds de longueur par six à huit pieds de hauteur et de la largeur d'un camion de dix roues. L'autre tas semble moins imposant car divisé en deux ou trois parties mais en réalité il renferme une plus grande quantité. Par contre il contient en partie du fumier vieux de deux ou trois ans, ce qui cause moins d'inconvénients que du beau fumier tout frais.

Ces tas de fumier causent des problèmes surtout aux résidents des avenues Orléans et Marianne.

Le 23 juillet 1991, une pétition comportant 60 noms était envoyée au conseil municipal pour demander de faire cesser cette accumulation de fumier. « Ça rien donné » dit Mme Anne Deschamps, une résidente de l'avenue Orléans.

La ferme de M. Welch s'appelle « Le temps des cerises ». Mais les tas de fumier qui s'y trouvent n'incitent pas à déguster une bonne tarte aux cerises sur le patio des résidences car, commente Mme Deschamps, « les odeurs et les mouches nous empêchent de manger dehors depuis trois étés ».

Il y a plus. Des résidents trouvent des rats dans leur piscine ou ailleurs depuis l'existence de ces tas de fumier de compostage.

Le maire Bernard Dagenais dit que la municipalité a procédé à une dératation en 1991 mais que depuis, il n'y a pas eu d'autre plainte. Il s'agissait, se-

lon lui, d'une « conjoncture particulière ».

Ce qui choque les résidents de Sainte-Pétronille, c'est que M. Welch ne respecte même pas un avis d'infraction du ministère de l'Environnement du Québec qui l'enjoint de ne plus entreposer de fumier tant qu'il ne sera pas conforme aux normes que le ministère lui imposera quand il aura soumis la documentation nécessaire à l'établissement de ces règles.

M. Welch devait fournir le dossier nécessaire au ministère pour le 24 juin. Ça n'a pas été fait. Le ministère l'a averti, le 26 juillet, qu'il lui donnait jusqu'au 15 août pour s'exécuter.

La municipalité et le ministère croient, ou du moins espèrent, qu'il le fera. Et entre-temps on ne veut pas, bien sûr, qu'il ajoute du fumier aux tas existants.

Mais, dit Mme Deschamps, en juin, c'est « 12 voyages de 10 roues qui étaient déversés derrière chez nous, et bon été ! » Il y en eut d'autres en juillet.



Jardin ou dépotoir?

L'artiste Louis Fortier, le « père de l'Îlot Fleurie », ce terrain situé entre les rues Fleurie et Saint-Vallier Est, jadis laissé à l'abandon et maintenant parsemé de pelouse, fleurs, arbustes et sculptures, ne cesse de subir les foudres des entrepreneurs depuis le début de l'été. Au printemps, c'est une entreprise de ciment qui nettoyait ses malaxeurs sur le stationnement de l'Îlot. Par la suite, l'entreprise qui nettoyait le stationnement du cinéma Odéon a déversé au même endroit des résidus tels morceaux de ciment et sable. Aujourd'hui, c'est un sous-contractant des Entreprises P.E.B. qui y a érigé des tas de sable et de vieille asphalte cassée. M. Fortier est fatigué d'avoir à toujours recommencer le nettoyage des lieux avec d'autres bénévoles...

De la bouffe à la tonne!

GASPÉ — Une tonne et demie de sauce à spaghetti, 22 000 pains de 675 grammes, plus de 17 000 oeufs et 1000 kilos de bœuf haché, 50 000 repas servis dans 70 000 assiettes « suffiront » à nourrir les athlètes qui participent aux 29e Jeux du Québec qui se tiennent présentement à Gaspé. Ajoutez à cela plus de 135 000 heures de bénévolat et vous aurez un « menu » sommaire du volet hébergement.

par HENRI MICHAUD
collaboration spéciale

« La préparation des repas a été confiée à une entreprise spécialisée dans le domaine. Ce contrat, évalué à 65 000 \$, nous permet de bénéficier d'une expertise difficile à trouver en région. Assurer trois repas par jour, pendant 10 jours, à plus de 2000 personnes n'est pas une mince tâche », indique Mme Diane Mackay, coordonnatrice du volet « alimentation » de cette 29e finale.

L'équipe de « Sodexo » doit assurer, jusqu'au 8 août, la préparation d'une trentaine de menus différents servis sur trois emplacements, un à Rivière-au-

Renard, les deux autres à Gaspé. « Les repas sont préparés à la polyvalente C.E. Pouliot, entre 20 h et 5 h le lendemain, pour être acheminés vers les trois lieux de distribution. Outre le déjeuner, nous préparons quotidiennement 2500 repas du midi, et autant pour le soir », précise le gérant de Sodexo, M. Yves Davignon.

« Nous offrons principalement ce que les jeunes aiment. Ils retrouvent, le midi, un choix de pâtes alimentaires, un de viande (principalement du poulet) et un plat froid. Le soir, nous offrons des pâtes et un produit de la mer fourni par des entreprises de la région. Tous

les mets sont vérifiés par une diététiste de Sport Québec, ajoute-t-il. Pour ce faire, l'entreprise a dû embaucher 32 personnes, dont 22 de la région de Gaspé.

« La supervision du réchauffement et de la distribution est assurée par les gens de Sodexo, aidés de bénévoles. Quotidiennement, entre 200 et 250 bénévoles, assurant chacun six heures de travail, sont nécessaires pour la bonne marche des opérations », précise Mme Mackay.

Les bénévoles assurent également la préparation de boîtes à lunch. « Ces repas sont servis lorsque les athlètes sont trop éloignés des lieux d'alimentation, que des retards sont enregistrés lors des compétitions ou qu'elles se poursuivent aux heures des repas. Des équipes apportent ces boîtes sur les sites de compétition. »

Les athlètes interrogés par LE SOLEIL semblaient généralement satisfaits. « La bouffe est assez bonne et les menus sont variés. Mais les boîtes à lunch des deux premiers jours étaient in mangeables. Même le lait était chaud », ont confié quelques nageuses au SOLEIL. Le tout semble maintenant rentré dans l'ordre avec l'acquisition de glacières.

Ce service grève près du quart du budget total des Jeux. « Nous disposons de 290 000 \$ pour l'achat de nourriture auprès de trois grossistes et les besoins connexes du service, confie la responsable. Jusqu'ici, ils ont su répondre avec diligence à nos diverses demandes. »

Dans certains cas, les achats devront être révisés à la hausse. « Nous avons acheté 82 000 boîtes de jus et plus de la moitié des jus déjà distribués, quatre jours après l'arrivée des athlètes. Nous devons aussi racheter des oeufs », confie-t-elle.

Avec seulement une année d'expérience dans le secteur de l'hôtellerie, Diane Mackay a accepté ce dossier à huit semaines du début des Jeux. « Ce défi me plaisait, c'est la seule explication que je puisse donner. J'ai eu des doutes à certains moments mais dimanche, j'ai reçu une bonne claque dans le dos. Et ça fait du bien. »

Une dizaine de groupes manifestent leur intérêt pour le centre Adstock

THETFORD MINES — Une dizaine de groupes ou individus dont deux de la région ont manifesté jusqu'à présent un certain intérêt en vue de l'acquisition du centre de ski-golf Adstock situé près de Thetford Mines.

par FORTUNAT MARCOUX
LE SOLEIL

C'est ce qu'a révélé au SOLEIL hier le président du conseil d'administration de cette station touristique, M. Jean-Marc Leblond.

Ce centre de plein air quatre-saisons à but non lucratif est confronté à de sérieux problèmes financiers. Les administrateurs ont lancé un appel d'offres pour la vente des installations évaluées à 5 millions \$. Ils recevront les propositions d'achat jusqu'à 15 h le vendredi 20 août. Cependant, ils ne se sont pas engagés à accepter la plus haute si elle n'est pas satisfaisante.

M. Leblond souhaite qu'un acheteur se pointe avec l'intention de maintenir en activité les services actuels dans un esprit d'animation communautaire tout en opérant à but lucratif.

Il craint que parmi les investisseurs privés potentiels, il y en ait qui puissent songer à exploiter le terrain de golf de 18 trous mais à fermer le centre le ski.

L'un des deux groupes d'investisseurs de la région chercherait à

obtenir l'appui de petits épargnants de la région au sein d'une coopérative à être formée en échange de 40 % des actions.

La station touristique est techniquement en faillite. En date du 25 juin dernier, elle avait une dette hypothécaire de 1 307 814 \$ envers les deux plus importantes caisses populaires de Thetford et devait 310 602 \$ à 137 créanciers ordinaires.

Le centre Adstock est sous la protection de la loi C-36 jusqu'au 30 septembre. Les caisses se sont engagées à sauver la saison de golf jusqu'à cette date.

L'appel d'offres devrait permettre au conseil d'administration de la station touristique d'évaluer le meilleur scénario devant lui permettre de se dégager de cette impasse financière difficile.



Le Soleil, Raphaël Lavigne

101 ans... et les jambes longues!

Au curé de Cap-Rouge Gabriel Gingras qui lui faisait remarquer, hier, que pendant 101 ans, elle avait dû surmonter beaucoup d'obstacles, Mme Diane Delisle a répondu avec un esprit alerte et d'une voix digne des meilleures sexagénaires : « C'est parce que j'avais les jambes longues, j'ai passé par dessus ». Des parents, y compris d'arrière-arrières-petits-enfants, et des amis se sont réunis pour célébrer hier celle qui est née le 2 août 1892. Cette citoyenne de Cap-Rouge a vécu à l'ombre du célèbre tracé qui fait partie de son décor quotidien. Son mari était un cheminot. Elle s'occupe toujours de ses fleurs, elle lit et fait des mots croisés.

Menace de grève sur les traversiers

Opposition chez les Madelinots

CAP-AUX-MEULES — Les Madelinots exprimeront leur opposition massive à la grève du transport maritime qui doit avoir lieu le 10 août à bord des traversiers assurant la liaison entre les îles-de-la-Madeleine et l'Île-du-Prince-Édouard et entre les îles et Montréal, lors des audiences publiques qui tiendra le conseil des services essentiels, demain, à l'Auberge Madell, à Cap-aux-Meules.

des îles, M. Marc Édouard Nadeau, la diffusion au niveau national de l'avis de grève risque de causer un dommage important à l'une des industries importantes de l'archipel, le tourisme. Les autorités craignent qu'une majorité des personnes travaillant dans le secteur touristique ne puisse se qualifier aux prestations de l'assurance-chômage si une grève du transport maritime public devait être déclenchée; sans compter que plus de 2500 véhicules automobiles et plus de 7000 touristes doivent emprunter ce service pour retourner dans leur milieu. Pour les signataires de la demande au ministre Sherry, la paralysie du transport maritime engendrerait des réactions négatives tant de la part des touristes que des Madelinots qui pourraient mettre en péril la sécurité publique; et la MRC des îles se dit tout à fait impuissante à contrôler d'éventuels actes de violence qui pourraient survenir durant une telle grève.

par ACHILLE HUBERT
collaboration spéciale

Déjà quatre organismes publics des îles-de-la-Madeleine ont affiché leur complet désaccord face à toute paralysie partielle ou totale du transport maritime entre leur archipel et la grande terre; il s'agit de la Municipalité régionale de comté, de l'Association touristique des îles, de la Chambre de commerce et du Comité consultatif de transport qui ont adressé une demande au ministre québécois du Travail, M. Normand Sherry, pour qu'il intervienne personnellement afin de contrer ce qui est appelé « l'hémorragie ».

Selon les signataires de la lettre au ministre, dont le préfet

ville de SAINTE-FOY

APPEL D'OFFRES

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROTTOIRS, POUR L'ANNÉE 1993, LE LONG DE LA ROUTE DE L'AÉROPORT ET DE LA RUE NOTRE-DAME

Des soumissions sont demandées pour des travaux de construction de trottoirs, pour l'année 1993, le long de la route de l'aéroport et de la rue Notre-Dame, projets 50718, règlement 3357.

Les formules de soumissions, ainsi que les plans et devis, sont disponibles à la Division contrôle et gestion des projets et de la réserve foncière, édifice Place de Ville, 1000, route de l'Église, Sainte-Foy (Québec) G1V4E1, tél. (418) 654-4597, moyennant un dépôt, non remboursable, de 66,77 \$ (toutes taxes incluses).

Les personnes désirant des informations techniques sur le projet peuvent s'adresser aux numéros de téléphone suivant: (418) 654-4494 ou (418) 654-4650.

Les soumissions sont reçues au bureau du greffier, à la section des Archives, jusqu'à 15 h 30, le 16 août 1993.

L'ouverture se fait à la salle du Conseil située au deuxième étage de l'édifice Place de Ville, à 16 heures, le même jour.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Sainte-Foy, le 30 juillet 1993.

**LE GREFFIER DE LA VILLE
RENÉ DAMPHOUSSE**

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES pour 14 h heure de Montréal

<p>DMG.30651.F le mardi 17 août 1993</p> <p>Région St-Laurent</p> <p>63200 PAIRES DE GANTS EN CUIR</p> <p>Admissibilité: Place d'affaires au Québec</p> <p>Garantie de soumission: 10% du montant total de la soumission (Soumission partielle acceptable)</p> <p>Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)</p>	<p>KAE.36016.F le mardi 17 août 1993</p> <p>12 UNITÉS DE FILTRATION POUR L'HUILE</p> <p>Admissibilité: Place d'affaires au Québec</p> <p>Garantie de soumission: 10% du montant total de la soumission</p> <p>Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)</p>	<p>KCS.36015.A le mardi 17 août 1993</p> <p>Région Saguenay</p> <p>FOURNITURE ET INSTALLATION DE SEPT (7) BATTERIES D'ACCUMULATEURS 24 V.C.C. À DIFFÉRENTS ENDROITS</p> <p>Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec</p> <p>Garantie de soumission: 10% du montant total de la soumission</p> <p>Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)</p>	<p>EDP.35804.A le mardi 24 août 1993</p> <p>Région Richelieu</p> <p>SERVICES D'ABATTAGE D'ARBRES ET D'ÉLAGAGE DE BRANCHES EN SURPLOMB DANS LES SECTEURS PONTE-DE-MOULIN ET DES CANTONS</p> <p>Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec</p> <p>Garantie de soumission: 10% du montant total de la soumission (Soumission partielle acceptable)</p> <p>Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)</p>
<p>FCP.37670.A le mardi 24 août 1993</p> <p>Poste Coleraine St-Joseph-de-Coleraine Comité de Frontenac</p> <p>CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT DE COMMANDE (15.7M X 16.7M OSSATURE DE BOIS), INSTALLATION ÉLECTRIQUE INITIALE ET TRAVAUX CONNEXES DE GENIE CIVIL</p> <p>Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec</p> <p>Garantie de soumission: 10% du montant total de la soumission</p> <p>Prix du document: 100 \$ (taxes incluses)</p>	<p>FLR.37772.A le mardi 24 août 1993</p> <p>Chaudière/Thetford</p> <p>DÉMANTÈLEMENT DE LIGNES SIMPLE TERNE À 69 KV SUR PYLONES D'ACIER ET INSTALLATION D'UNE STRUCTURE D'ANCRAGE (CIRCUITS 643-D ET 787-D)</p> <p>Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec</p> <p>Garantie de soumission: 10% du montant total de la soumission</p> <p>Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)</p>	<p>FLR.37773.A le mardi 24 août 1993</p> <p>DÉMANTÈLEMENT D'UNE LIGNE À 230 KV SUR PYLONES D'ACIER ENTRE PONT ROUGE ET LE POSTE LAURENTIDES À QUÉBEC (CIRCUIT NO. 2335) ET CONSTRUCTION D'UN PORTIQUE</p> <p>Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec</p> <p>Garantie de soumission: 10% du montant total de la soumission</p> <p>Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)</p>	<p>LSB.35388.A le mardi 24 août 1993</p> <p>Centrale Beauharnois</p> <p>AMÉNAGEMENT DE DIVERS LOCAUX À LA CENTRALE</p> <p>Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec</p> <p>Garantie de soumission: 10% du montant total de la soumission</p> <p>Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)</p>
<p>GM.32700.A le mardi 24 août 1993</p> <p>Région Laurentides Secteur Mille-Îles</p> <p>CONSTRUCTION DE CANALISATIONS SOUTERRAINES ET PUIS D'ACCÈS (PROJET: BOUL. DES JARDINS, RUE TURGEON ET MONTEE SANCHE)</p> <p>Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec</p> <p>Garantie de soumission: 10% du montant total de la soumission</p> <p>Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)</p>	<p>LCP.38766.A le mardi 24 août 1993</p> <p>Région Maisonneuve</p> <p>AGRANDISSEMENT DU BÂTIMENT DE COMMANDE POSTE VARENNES</p> <p>Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec</p> <p>Garantie de soumission: 10% du montant total de la soumission</p> <p>Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)</p>	<p>LSB.35388.A le mardi 24 août 1993</p> <p>Centrale Beauharnois</p> <p>AMÉNAGEMENT DE DIVERS LOCAUX À LA CENTRALE</p> <p>Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec</p> <p>Garantie de soumission: 10% du montant total de la soumission</p> <p>Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)</p>	<p>LSB.35388.A le mardi 24 août 1993</p> <p>Centrale Beauharnois</p> <p>AMÉNAGEMENT DE DIVERS LOCAUX À LA CENTRALE</p> <p>Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec</p> <p>Garantie de soumission: 10% du montant total de la soumission</p> <p>Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)</p>

Le document d'appel d'offres peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 à l'endroit suivant:

**HYDRO-QUÉBEC
VICE-PRÉSIDENCE APPROVISIONNEMENT ET SERVICES**
Direction Approvisionnement de l'exploitation
Service Achats, Contrats et Surplus d'actif
140, boul. Crémazie, ouest, 10e étage
Montréal (Québec) H2P 1C3
Pour renseignements: (514) 858-2830

Le montant du document d'appel d'offres est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé, de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance ou de lettre de crédit irrévocable ou d'obligations au porteur.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

L'intéressé à soumissionner doit fournir son numéro de téléphone, de télex et/ou de télécopieur lors de sa demande du document d'appel d'offres.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service,
Achats, Contrats et Surplus d'actif
René Cantin, ing.

Transports Québec Québec

APPELS D'OFFRES ET DE CANDIDATURES

Les appels d'offres qui suivent correspondent aux contrats de services auxiliaires (type A), de construction (type C), de déneigement (type D), de services professionnels (type P) et aux autres contrats non spécifiés précédemment (type S).

À moins d'indications plus précises, pour les contrats de types C et D, sont admis à soumissionner les entrepreneurs dont le principal établissement (place d'affaires) est situé au Québec, qui possèdent une licence de la Régie des entreprises de construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes (lorsque cette licence est exigée) et qui ont commandé à leur nom propre une copie du dossier d'appel d'offres du contrat.

À moins d'indications plus précises, pour les contrats de types A et P, seules les personnes physiques, les sociétés ou corporations ayant une place d'affaires au Québec et possédant les qualifications minimales requises devant les documents d'appel d'offres sont admises à présenter une offre de services.

Pour les contrats de types A et P, lorsque le fournisseur compte plus de cent employés, il doit être détenteur d'une attestation émise par le ministère des Approvisionnements et Services, à l'effet qu'il s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la Charte des droits et libertés de la personne, si le contrat lui est adjudgé. L'obligation explicite précédemment s'applique pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 \$ ou plus et s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent employés.

Pour tous les types de contrats, on peut obtenir une copie du dossier d'appel d'offres moyennant la somme indiquée à la rubrique «coût du dossier» lorsque applicable. Ce coût incluant les taxes est payable en espèces, chèque visé ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances et est non remboursable.

Les intéressés peuvent obtenir les renseignements et les documents pertinents en s'adressant aux bureaux suivants:

<p>QUÉBEC Service des contrats Ministère des Transports 700, boul. Saint-Cyrille Est 20^e étage Québec (Québec) G1R 4Y9 Tel.: (418) 644-8848</p>	<p>MONTREAL Service des contrats Ministère des Transports 35, rue de Port-Royal Est 1^{er} étage Montréal (Québec) H3L 3T1 Tel.: (514) 873-6061</p>
---	--

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission ou offre reçue.

**Le sous-ministre,
Georges Lalonde**

C Contrat no 4273-93-3501 — Construction d'une aérogare d'une superficie d'environ 85 m², aménagement d'un stationnement, d'une bande de piste et d'une aire de circulation pour les avions à l'aéroport de L'Isle-aux-Grues située dans la municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues, M.R.C. Montmagny, circonscription électorale de Montmagny-L'Islet.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 20 800 \$ ou chèque visé: 10 400 \$
Coût du dossier: 20 \$

La réception des soumissions au bureau de QUÉBEC prendra fin le mardi, 24 août 1993 à 15h, alors que débute l'ouverture des plis.

C Contrat no 4275-93-0605 — Réfection majeure des routes 116 et 271, dans les municipalités de Sainte-Agathe paroisse, Saint-Octave-de-Dosquet et Saint-Flavien, M.R.C. Lotbinière, circonscription électorale de Lotbinière.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 81 200 \$ ou chèque visé: 40 600 \$
Coût du dossier: 10 \$

La réception des soumissions au bureau de QUÉBEC prendra fin le mardi, 24 août 1993 à 15h, alors que débute l'ouverture des plis.

C Contrat no 4275-93-0901 — Réaménagement de l'intersection de la route 132, rue du Château et Cayer, dans la municipalité de Saint-Nicolas, M.R.C. Les Chutes-de-la-Chaudière, circonscription électorale Les Chutes-de-la-Chaudière. Longueur de 0,38 km.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 12 200 \$ ou chèque visé: 6 100 \$
Coût du dossier: 20 \$

La réception des soumissions au bureau de QUÉBEC prendra fin le mardi, 17 août 1993 à 15h, alors que débute l'ouverture des plis.

C Contrat no 4276-93-0203 — Réparation et renforcement d'un pont en acier situé sur la route 275, dans la municipalité de Saint-Prospère, s.d., M.R.C. Les Etchemins, circonscription électorale de Beauce-Sud.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 22 200 \$ ou chèque visé: 11 100 \$
Coût du dossier: 20 \$

La réception des soumissions au bureau de QUÉBEC prendra fin le mardi, 24 août 1993 à 15h, alors que débute l'ouverture des plis.

C Contrat no 4372-93-0208 — Réparation de la charpente métallique du pont situé sur le boulevard Valcartier, au-dessus de la rivière Jacques-Cartier, dans la municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier, M.R.C. Jacques-Cartier, circonscription électorale de Chauveau.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 3 200 \$ ou chèque visé: 1 600 \$
Coût du dossier: 10 \$

La réception des soumissions au bureau de QUÉBEC prendra fin le mardi, 17 août 1993 à 15h, alors que débute l'ouverture des plis.

C Contrat no 4372-93-0901 — Réaménagement de l'intersection de la route 138 et des rues Beauvillage et Lemeux, dans la municipalité de Boischatel, M.R.C. Côte-de-Beaupré, circonscription électorale de Montmorency. Longueur de 0,72 km.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 40 600 \$ ou chèque visé: 20 300 \$
Coût du dossier: 20 \$

La réception des soumissions au bureau de QUÉBEC prendra fin le mardi, 24 août 1993 à 15h, alors que débute l'ouverture des plis.

C Contrat no 5172-93-0202 — Réparation du pont Préfontaine-Prévost situé sur la route 125 au-dessus de la rivière des Milles-Îles, dans la municipalité de Terrebonne, M.R.C. Les Moulins, circonscription électorale de Terrebonne.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 17 000 \$ ou chèque visé: 8 500 \$
Coût du dossier: 10 \$

La réception des soumissions au bureau de MONTREAL prendra fin le mercredi, 18 août 1993 à 15h, alors que débute l'ouverture des plis.

C Contrat no 5200-93-0913 — Canalisation d'un fossé, pose d'enrobés bitumineux, clôture ainsi que divers travaux dans la rampe d'accès de la rue Bouchard sur l'autoroute 20, ville de Dorval, M.R.C. Communauté urbaine de Montréal, circonscription électorale de Jacques-Cartier.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 11 200 \$ ou chèque visé: 5 600 \$
Coût du dossier: 10 \$

La réception des soumissions au bureau de MONTREAL prendra fin le mercredi, 18 août 1993 à 15h, alors que débute l'ouverture des plis.

Une 2e croisière bénéfique de l'OTP

PORTNEUF — Quelques 300 personnes monteront à nouveau à bord du M/S Jacques-Cartier pour naviguer sur le fleuve Saint-Laurent vers Trois-Rivières, demain, lors de la deuxième croisière bénéfique organisée par l'Office de tourisme de Portneuf (OTP) et l'Association des hôteliers et licenciés de Portneuf (AHLP). L'an dernier, 350 passagers avaient fait l'excursion jusqu'à l'île d'Orléans. En juillet, la croisière organisée pour souligner les 50 ans de la caisse populaire de Portneuf avait attiré 500 personnes.

LE MONDE

L'OTAN menace les Serbes de Bosnie de raids aériens

BRUXELLES (Reuter, AFP) — L'OTAN a menacé hier les Serbes de Bosnie de raids aériens s'ils maintiennent leur étai autour de Sarajevo et d'autres régions de l'ex-République yougoslave.

L'Alliance atlantique se préparera immédiatement à des raids aériens et à d'autres mesures « dans le cas où l'étranglement de Sarajevo et d'autres régions se poursuivrait », dit une déclaration de presse publiée par le secrétaire général de l'OTAN, Manfred Wurner, à l'issue d'une réunion des ambassadeurs des pays membres. Les autorités militaires de l'OTAN ont été priées de préparer des plans de raids aériens en coopération avec les casques bleus des Nations unies en Bosnie, ajoute la déclaration. Lorsque les autorités militaires auront fait leur rapport, le conseil de l'OTAN se prononcera, en consultation avec l'ONU et en tenant compte de tout rapport des coprésidents de la conférence de Genève sur l'ex-Yougoslavie, sur la nécessité d'une opération militaire.

La déclaration de Manfred Wurner souligne que toute intervention militaire se fera sous l'autorité du Conseil de sécurité de l'ONU et en accord avec les résolutions de l'ONU.

Dimanche, les États-Unis avaient menacé d'agir seuls si les alliés ne s'entendaient pas sur la nécessité de recourir à la force aérienne pour mettre fin à l'étranglement de Sarajevo. Hier, le président Bill Clinton avait cependant apporté quelques bémols sur ce projet, mais il avait réaffirmé sa volonté de ne pas laisser la capitale bosniaque tomber aux mains des assaillants serbes.

Les pays ayant des soldats en Bosnie, tels que le Canada, la France et la Grande-Bretagne, se sont vivement opposés au projet du président américain, par crainte de représailles sur leurs ressortissants. Seules l'Irlande et la Turquie se sont montrées favorables à une action unilatérale américaine.

Sur le terrain, les Serbes bosniaques se sont emparés du mont Bjelasnica et de la station de relais de télévision située à sa cime. Le président bosniaque, Alija Izetbegovic, a immédiatement réaffirmé qu'il ne continuerait de participer à la conférence de Genève sur la partition de la Bosnie que si les Serbes évacuaient cette hauteur qui surplombe Sarajevo. Ces derniers se sont pour leur part engagés à s'en retirer si les forces de l'ONU acceptent d'en assumer le contrôle.

Un grave revers pour les Titan

VANDERBERG (Reuter) — Une fusée Titan-4 de l'armée de l'air américaine, transportant vraisemblablement un satellite militaire espion, a explosé hier, deux minutes après son décollage de la base aérienne Vandenberg en Californie. Il s'agit du premier échec du programme Titan-4 lancé il y a quatre ans et un expert de l'aérospatiale a parlé de grave revers pour le projet de lancement d'autres satellites de renseignements grâce à la plus puissante des fusées américaines non habitées. La fusée haute de 34 mètres a explosé au nord-ouest de l'océan, à 225 km au-dessus de Los Angeles.



Pont stratégique détruit

Les artilleurs serbes de Croatie ont détruit hier une partie du pont de Maslenica, unique lien entre la côte dalmate et le reste de la Croatie. Ces indépendantistes veulent que les Croates transfèrent le contrôle du pont aux forces des Nations unies mais ces derniers refusent de s'y plier tant que les « rebelles » n'ont pas remis leurs armes aux forces internationales. La guerre civile en Croatie avait fait 10 000 morts en six mois de combats en 1991.

Environ 600 morts en un mois Mgr Tutu veut une force de paix internationale

JOHANNESBURG (Reuter, AP) — L'archevêque Desmond Tutu a réclamé hier l'envoi d'une force de maintien de la paix internationale en Afrique du Sud, au lendemain d'un week-end particulièrement meurtrier.

Les affrontements, de vendredi soir à hier matin dans les cités noires de Tembisa, Tokoza, Katlehong et Vosloorus (est de Johannesburg), ont fait 93 morts, a rapporté la police. La police de la province du Natal a en outre signalé que six personnes avaient été tuées durant le week-end.

Depuis le début juillet, ce sont environ 600 personnes qui sont mortes, victimes de tels affrontements. Il s'agit du mois le plus meurtrier qu'ait connu l'Afrique du Sud depuis trois ans.

Pour Desmond Tutu, prix Nobel de la paix, ces carnages démontrent que les Sud-Africains sont incapables de rétablir la loi et l'ordre par eux-mêmes. « Il faut demander à la communauté internationale de nous dépêcher, d'extrême urgence, un détachement de policiers habitués aux émeutes civiles », a-t-il déclaré.

Les négociateurs participant au Forum démocratique au World Trade Center de Johannesburg ont tous exprimé leur consterna-

tion. Le Congrès national africain (ANC) a demandé que tous les participants à la conférence s'entendent sur la création rapide d'une force de maintien de la paix mixte (noire et blanche).

Le président Frederik de Klerk, qui s'est rendu sur les lieux des affrontements dimanche soir, a déclaré qu'il n'avait pas de formule magique. « La violence est maintenant implantée dans les coeurs et dans les esprits », a-t-il déploré. Le chef de l'État a toutefois indiqué que ces actes de violence ne feraient dérailler ni les négociations ni le projet de tenir les premières élections multiraciales du pays en avril prochain.

La tension était cependant très vive, hier, dans les cités noires autour de Johannesburg où les trains de banlieue ont interrompu tout service à cause de la poursuite des affrontements.

Londres ratifie le traité de Maastricht

LONDRES (AP, Reuter, AFP) — La Grande-Bretagne a finalement ratifié hier le Traité de Maastricht sur l'union européenne, quelques heures seulement après que le dernier obstacle eut été levé.

Le traité, qui avait provoqué un profond schisme au sein du Parti conservateur au pouvoir et causé de sérieux maux de tête au premier ministre John Major, préconise une étroite coopération des 12 membres de la Communauté européenne en matière de politique étrangère et de défense. Il prévoit également la création d'une monnaie commune vers 1999, mais cela semble désormais peu probable.

Selon le Foreign Office, l'ambassadeur britannique en Italie a déposé hier les instruments de ratification auprès du ministère italien des Affaires étrangères, dépositaire du traité de création de la Communauté signé à Rome en 1957.

Le processus de ratification avait été bloqué pendant des mois à la Chambre des communes avant que le premier ministre Major ne réussisse à le faire adopter de justesse, le 23 juillet, sous la menace d'un déclenchement d'élections générales.

Le dernier obstacle est tombé hier lorsqu'un ancien éditeur du Times, Lord William Rees-Mogg, a décidé d'abandonner les procédures juridiques qu'il avait entamées contre le traité. Selon ses avocats, le contestataire estime que le traité est moins menaçant pour la souveraineté britannique avec les assouplissements des taux de change adoptés au cours du week-end par les ministres des Finances de la CEE.

L'Allemagne est désormais le seul membre de la CEE à ne pas avoir achevé le processus de ratification, la justice y étant saisie d'un recours similaire à celui qui vient de connaître la Grande-Bretagne. Une décision finale est attendue en septembre.

En Bref

Alpinistes emportés par une avalanche

CHAMONIX (AP) — Huit alpinistes ont été emportés par une importante avalanche qui a dévalé hier matin le couloir Whympfer des Grandes Jorasses (4208m), sur le versant italien du Mont-Blanc. Les corps de trois alpinistes italiens ont été retrouvés et trois Allemands et deux Français sont toujours portés disparus. Ces alpinistes faisaient partie d'un groupe de 18 grimpeurs.

Cambodge: départ de casques bleus

PHNOM PENH (AP) — Les casques bleus de l'Autorité provisoire des Nations unies au Cambodge ont entamé hier leur retrait: un contingent de 849 soldats tunisiens, stationnés dans la province de Kompong Chnang (centre), sont partis pour la Thaïlande. Les 20 000 soldats des Nations unies auront quitté le Cambodge avant le 15 novembre. Ce début de retrait intervient alors que les Khmers rouges continuent de provoquer de nombreux incidents dans le pays.

Nouveau médicament contre l'épilepsie

WASHINGTON (AFP) — Le gouvernement américain a autorisé hier un nouveau médicament destiné à traiter les crises épileptiques chez les enfants et à prévenir l'apoplexie partielle chez les adultes. Le médicament, commercialisé sous le nom de Felbatol par le laboratoire Wallace de Cranbury (New Jersey), a permis de diminuer la fréquence des crises convulsives chez les patients lors des essais cliniques et présentait des effets secondaires minimes.

Elle veut « divorcer » de ses parents

SARASOTA, Floride (Reuter) — Une adolescente de 14 ans a déclaré au tribunal, hier, qu'elle ne voulait jamais plus revoir ses parents biologiques, ni ses sept frères et soeurs. A cause d'une erreur à l'hôpital, au moment de sa naissance, Kimberly Mays a passé pour l'enfant de Robert et Barbara Mays, tandis que leur véritable enfant, Arlena Twigg, est allée chez Ernest et Regina Twigg. Ce n'est que 10 ans plus tard qu'on s'est aperçu de l'erreur, au moment de la mort d'Arlena. Les Twigg ont alors voulu leur véritable enfant, Kimberly Mays, qui refuse et veut les « divorcer ».

La petite Jessica retrouve les siens

ANN ARBOR (AFP) — Une fillette de deux ans, Jessica, dont la garde était réclamée par sa famille adoptive, a rejoint hier ses parents biologiques à la suite d'une décision judiciaire qui a mis un terme à deux années de bataille juridique. Jessica a quitté en larmes le domicile de Daniel et Cara Schmidt auxquels elle avait été confiée peu après sa naissance par sa mère Roberta DeBoers qui venait alors de se séparer de son mari Jan. Le couple s'est ressoudé par la suite.

ville de SAINTE-FOY

APPEL D'OFFRES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'ÉCLAIRAGE D'ALLÉES DE PIÉTONS DANS DIVERS ENDROITS DE LA VILLE

Des soumissions sont demandées pour des travaux de construction et d'éclairage d'allées de piétons dans divers endroits de la Ville, pour l'année 1993, projets 50640 et 50607, règlements 3329 et 3024. Les formules de soumissions, ainsi que les plans et devis, sont disponibles à la Division contrôle et gestion des projets et de la réserve foncière, édifice Place de Ville, 1000, route de l'Église, Sainte-Foy (Québec) G1V4E1, tél.: (418) 654-4597, moyennant un dépôt, non remboursable, de 66,77 \$ (toutes taxes incluses). Les personnes désirant des informations techniques sur le projet peuvent s'adresser aux numéros de téléphone suivants: (418) 654-4494 ou (418) 654-4650. Les soumissions sont reçues au bureau du greffier, à la section des Archives, jusqu'à 15h30, le 16 août 1993. L'ouverture se fait à la Salle du conseil située au 2e étage de l'édifice Place de Ville, à 16 heures, le même jour. La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. Sainte-Foy, le 29 juillet 1993. LE GREFFIER DE LA VILLE RENÉ DAMPHOUSSE

ville de SAINTE-FOY

APPEL D'OFFRES TRAVAUX DE VOIRIE DE FONDATION, D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS DANS LE DÉVELOPPEMENT LES SOURCES PHASE VI

Des soumissions sont demandées pour des travaux de voirie de fondation, d'aqueduc et d'égouts dans le développement Les Sources, phase VI, projets 50724 et 54710, règlement 3355. Les formules de soumissions, ainsi que les plans et devis, sont disponibles à la Division contrôle et gestion des projets et de la réserve foncière, édifice Place de Ville, 1000, route de l'Église, Sainte-Foy (Québec) G1V4E1, tél.: (418) 654-4597, moyennant un dépôt, non remboursable, de 100,15 \$ (toutes taxes incluses). Les personnes désirant des informations techniques sur le projet peuvent s'adresser aux numéros de téléphone suivants: (418) 654-4494 ou (418) 654-4647. Les soumissions sont reçues au bureau du greffier, à la section des Archives, jusqu'à 15h30, le 16 août 1993. L'ouverture se fait à la Salle du conseil située au deuxième étage de l'édifice Place de Ville, à 16 heures, le même jour. La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. Sainte-Foy, le 29 juillet 1993. LE GREFFIER DE LA VILLE RENÉ DAMPHOUSSE

Société d'énergie de la Baie James

PROJET - SIEGE SOCIAL
APPEL D'OFFRES NUMÉRO 93-0284
ACHAT DE FOURNITURES ET D'ACCESSOIRES DE BUREAU
(EX: AGRAFEUSES, CRAYONS, ETC.)
Date et heure limites de réception des soumissions: Le jeudi 19 août 1993 à 15h30, heure de Montréal
Garantie de soumission: AUCUNE
Prix du document: 25 \$ toutes taxes incluses
Les documents d'appel d'offres peuvent être achetés ou consultés sur place, du lundi au vendredi inclusivement, de 9h à 12h et de 13h à 16h30 à l'endroit suivant:
Société d'énergie de la Baie James
DIRECTION APPROVISIONNEMENT
19e étage
500, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1Z9
Le paiement des documents s'effectue par chèque visé ou mandat fait à l'ordre de la Société d'énergie de la Baie James et n'est pas remboursable. La Société d'énergie de la Baie James n'accepte pas de paiement en argent comptant.
Seules les personnes, sociétés, compagnies ou sociétés en coparticipation ayant une place d'affaires au Québec et qui ont acheté le document d'appel d'offres de la Société d'énergie de la Baie James peuvent soumissionner. Cette dernière n'est pas tenue d'accepter la plus basse ni aucune des autres soumissions.
Pour obtenir le document d'appel d'offres ou pour tout renseignement supplémentaire concernant le document d'appel d'offres, veuillez communiquer avec Mme Susie Léveillé au (514) 879-6700.
Richard Toupin
Chef de service Achats

APPEL D'OFFRES Transports Canada

DES OFFRES SOUS PLIS CACHETÉS correspondant au projet identifié ci-dessous et adressées au:
SPÉCIALISTE RÉGIONAL, SERVICES DES MARCHÉS
TRANSPORTS CANADA, 101 BOUL. CHAMPLAIN
QUÉBEC (QUÉBEC), G1K 4H9 TEL.: (418) 648-3056
avec la mention du nom et du numéro du projet seront reçues jusqu'à 15 h, heure locale, à la date limite spécifiée. Les documents relatifs à l'appel d'offres pourront être obtenus au bureau du Spécialiste régional, Services des marchés.
Les documents peuvent être consultés aux bureaux de l'Association de la Construction de Québec et de Montréal.

PROJET

NUMÉRO: DV-2007
PROJET: "RÉFECTION ET REHAUSSEMENT DES ÎLOTS ARTIFICIELS, LAC ST-PIERRE, FLEUVE ST-LAURENT (QUÉBEC)"
DATE DE CLÔTURE: LE 25 AOÛT 1993 - 15 H, HEURE LOCALE
RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES: STÉPHANE DUMONT, ING. (418) 648-3870
DÉPÔT: 50,00 \$ (CINQUANTE DOLLARS)

INSTRUCTIONS

Le dépôt correspondant aux plans et aux spécifications pourra être effectué sous la forme d'un chèque bancaire certifié à l'ordre du Receveur Général du Canada. Pour être prise en compte, une offre devra être soumise sous la forme prévue par le Ministère et être accompagnée du cautionnement stipulé dans les documents relatifs à l'appel d'offres. Prière de noter que les dispositions du programme de contrats fédéraux visant l'équité en matière d'emploi s'appliquent. Ni la plus basse, ni aucune des offres reçues ne sera nécessairement acceptée.



ville de SAINTE-FOY

APPEL D'OFFRES FOURNITURE D'UN CAMION À INCENDIE MUNI D'UNE ÉCHELLE AÉRIENNE ARTICULÉE AVEC UNE PLATE-FORME ET DE DEUX CAMIONS À INCENDIE AUTOPOMPE

Des soumissions sont demandées pour la fourniture d'un camion à incendie muni d'une échelle aérienne articulée de vingt-neuf (29) mètres avec une plate-forme et de deux camions à incendie autopompe d'une capacité de pompage de 6600 litres. Les formules de soumissions (S.P. 93-128) sont disponibles à compter du 6 août 1993, de 8h à 12h et de 13h30 à 16h, au Service de l'approvisionnement et de l'équipement, 715, rue De Lestres, Sainte-Foy (Québec) G1V4E1, moyennant un dépôt, non remboursable, de 69,33 \$ (incluant les taxes). Pour de plus amples informations, veuillez communiquer au numéro de téléphone suivant: (418) 654-4130. Les soumissions sont reçues au bureau du greffier, à la section des Archives, jusqu'à 15h30, le 23 août 1993. L'ouverture se fait à la salle du Conseil située au deuxième étage de l'édifice Place de Ville, à 16 heures, le même jour. La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. Sainte-Foy, le 30 juillet 1993. LE GREFFIER DE LA VILLE RENÉ DAMPHOUSSE

Société québécoise d'assainissement des eaux

Travaux dans la ville de Sept-Îles Comté de Duplessis Appel d'offres N°: 0625-40-01-41-42

Construction d'une station d'épuration de type "bassin en béton avec murs séparateurs" incluant un chemin d'accès, un bâtiment de service, un émissaire (300 mm) et autres travaux connexes. DOCUMENTS DISPONIBLES: SQAÉ, Service gestion des contrats, 1019, boul. René-Lévesque Ouest, Québec (Québec) G1S 1V2. Tél.: (418) 683-1328. PRIX: 125,00 \$ (taxes incluses) non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société. De plus, pour cet appel d'offres, les soumissionnaires devront prendre connaissance du "Cahier des clauses générales d'appel d'offres, Société québécoise d'assainissement des eaux", publié par Les Publications du Québec (édition 1989). Ce cahier fait partie intégrante du document d'appel d'offres. LIEUX DE CONSULTATION: Hôtel de ville de Sept-Îles; Ass. de la construction de Montréal et de Québec; ACRGTQ de Québec; Ass. des constructeurs, Région Côte-Nord; Société à Boucherville et à Québec. OUVERTURE DES SOUMISSIONS: Hôtel de ville de Sept-Îles: a/s M. Claude Bureau, greffier, 546, avenue Dequen, Sept-Îles (Québec) G4R 2R4. Le mardi 31 août 1993 à 15 h 00. GARANTIE DE SOUMISSION: MONTANT: 87 000,00 \$ FORME: Chèque visé tiré sur une institution bancaire faisant affaires au Québec ou un cautionnement de soumission. RENSEIGNEMENTS: Madame Sylvie Rodrigue - Tél.: (418) 683-1328. Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société sont admises à soumissionner. La Société ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. Marc Pinsonnault, L.L.B., B.Sc. Directeur, gestion des contrats

OÙ ALLER À QUÉBEC

Faire parvenir vos communiqués à:

LISE GIGUÈRE,
LE SOLEIL,
C.P. 1547, 390 St-Vallier Est,
Québec, G1K7J6.

Fax: 647-3374
Tel: 647-3489



Cinéma

★ La classification des films est établie par l'Office des communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rivière-Sud.

★ Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'œuvre : (1) chef-d'œuvre ; (2) remarquable ; (3) très bon ; (4) bon ; (5) moyen ; (6) médiocre ; (7) minable.

★ Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

CINEPLEX CHAREST (529-9745) Parc jurassique (3) 13h15, 16h15, 19h, 21h40. G. Robin des Bois, héros en collant (5) v.f. de Robin Hood - Men in Tights 13h, 16h, 19h, 21h15. G. Le dernier des héros (4) v.f. de Last Action Hero 13h35, 16h30, 19h30. In the line of Fire (3) V.O.A. 19h20, 21h55. 13 ans. Soleil levant (4) v.f. de Rising Sun 13h40, 16h30, 19h10, 21h45. 13 ans. So I Married an axe Murderer (-) V.O.A. 13h30, 15h50, 19h20, 21h20. G. Les Lavaguer redéménagement (6) 13h45, 16h40, 19h, 21h30. Coneheads (5) V.o.a. 21h30. G. La firme (4) v.f. de The Firm 12h45, 15h45, 18h45, 21h50. G. Sur la ligne de feu (3) v.f. de In the Line of Fire 13h40, 16h35, 19h25, 22h, 13 ans. Prix d'entrée du mardi: 4,25\$. N.B. Possibilité de se procurer des billets à l'avance pour des représentations dans la même journée.

CINÉ PARC BEAUPORT (667-5362) La projection débute au crépuscule par le film principal. Écran 1: Les Lavaguer redéménagement (6) et l'abominable lutin (6) v.f. de Leprechaun. 13 ans. Écran 2: Robin des bois, héros en collant (5) v.f. de Robin Hood - Men in Tights et Des Pilotes en Fair 2 (5) v.f. de Hot Shots Part Two. G. Écran 3: La firme (4) v.f. de The Firm et Proposition indécente (5) v.f. de Indecent Proposal. 13 ans. Prix d'entrée: 4 \$ les mar. et mer.

CINÉ PARC COLLINE (831-0778) 19h15. Écran 1: Le parc jurassique (3) et Le dragon (4). 13 ans. Écran 2: Sur la ligne de feu (3) v.f. de In the line of Fire. Le dernier des héros (4) v.f. de Last Action Hero. 13 ans. Prix d'entrée: 4 \$ les mar. et mer.

CLAP (650-CLAP) ★ Saveur de passion (-) 13h15, 17h30. ★ Ma saison préférée (1) 13h45, 16h15, 19h, 21h20. Le cri des larmes (3) v.f. de Crying Games 14h30, 19h15. ★ Les enfants du dimanche (1) 15h15, 21h30. Beaucoup de bruit pour rien (3) v.f. Much Ado About Nothing. 17h, 21h40. Le ciel de Paris (1) 19h30. Prix d'entrée le mardi: 4 \$.

GALERIES DE LA CAPITALE (628-2455) Salle 1: Mon ami Willy (5) 10h20, 12h40, 14h55, 17h05. G. Sur la ligne de feu (3) v.f. de In the Line of Fire. Tous les jours 19h20, 21h50. 13 ans. Salle 2: Blanche Neige et les sept nains (3) 11h10, 13h15. G. La firme (4) 15h50, 19h, 22h. G. Salle 3: Abracadabra (4) 11h15, 13h20, 15h20, 17h20, 19h20, 21h30. G. Salle 4: Denis la petite peste (4) 11h, 13h10, 15h10, 17h15, 19h10, 21h20. G. Salle 5: Tom et Jerry, le film (1) 11h05, 13h, 15h, 17h, 19h. Another Stakeout (5) 21h40. Salle 6: Robin des bois un héros en collant (5) v.f. de Robin Hood - Men in Tights. 10h25, 12h35, 14h45, 16h55, 19h05, 21h15. Prix d'entrée: 4,25 \$ les mardis.

LIDO (837-0234) Salle 1: Soleil levant (4) v.f. de Rising Sun. 13h, 18h45, 21h15. 13 ans. Salle 2: Le parc jurassique (3) Tous les jours 13h, 18h45, 21h15. G. Salle 3: Tom & Jerry (-) 13h, 19h. G. Le dernier des héros (4) v.f. de Last Action Hero. 21h15. 13 ans. Salle 4: Denis la petite peste (4) Tous les jours 13h. G. Sur la ligne de feu (3) v.f. de In the Line of Fire. Tous les jours 18h45, 21h15. 13 ans. Salle 5: Mon ami Willy (5) 13h. G. La firme (4) Tous les jours 18h30, 21h20. G. Prix d'entrée: 5,50 \$; 3 \$ pour les 12 ans et moins (sauf pour les films cotes 13 ans+) et plus de 65 ans.

MIDI-MINUIT (522-2828) Vidéos XXX The New Barbarians (1) V.O.A. 11h30, 14h10, 16h50, 19h30. Miami Spice 2 (1) V.O.A. 12h45, 15h30, 18h10, 20h50. 18 ans. Prix d'entrée: 7 \$.

PARIS (694-0891) Dracula (3) v.f. de Bram Stoker's Dracula 13h30, 18h45. 16 ans. Des hommes d'honneur (4) v.f. A Few Good Men 13h45, 19h. G. Olivier, Olivier (4) 14h, 19h15. 13 ans. Retour à Howards End (3) v.f. Howards End 16h, 21h15. 13 ans. Dragon (4) 16h15, 21h30. 13 ans. Benny and Joon (4) v.f. 16h30, 21h40. G. Prix d'entrée: 1 \$.

SAINTE-FOY (656-0592) Salle 1: Soleil levant (4) v.f. de Rising Sun. Tous les jours 13h15, 16h, 18h55, 21h35. Salle 2: Une autre filature (5) v.f. de Another Stakeout. Tous les jours 12h35, 14h45, 17h10, 19h30, 21h50. Salle 3: Le parc jurassique (3) Tous les jours 13h30, 16h15, 19h, 21h40. G. Prix d'entrée: 4,25\$.

VIDÉOTHÉÂTRES - Bibliothèque Gabrielle-Roy, 350, rue Saint-Joseph Est. Rens.: (529-0924). 19h. Les vironneuses.

Mode

Show-mode artistes avec Paul Sarasin sur le thème de l'environnement. 22h: Spectacle entrecoupé de volets mode de designer Taxi ainsi que des créations de vêtements spécialement fabriquées avec toutes sortes de récupérations signés Minou Cosmos. Discothèque le Chaud Bar, 5050, boul. Hamel Ouest. ★ Séance de photo et signature d'autographes après la prestation.

Théâtre

DU THÉÂTRE SUR LES PLAINES. Mer. 12h15 et jeu. au dim. 14h30: Abraham's Blues (bilingue). Jardin Jeanne d'Arc. Aussi, du Mer. 14h et sam. 12h à bord d'un autobus: Il était une fois sur les plaines (bilingue). Le départ pour ce dernier spectacle a lieu du Centre d'interprétation. ★ Annulé en cas de pluie. Rens.: 648-4071.

ALERTE AUX COULEURS de Francine Chagné. Théâtre Jeune public (5-11 ans). Mar. au ven. 14h. Fable dont la couleur est la vedette. Musée du Québec. Prix d'entrée: 3\$. Réservation: 643-3377. Se termine le 6 août.

PREMIÈRES DE CLASSE, de Casey Kurtz. Avec Sylvie Cantin, Johanne Émond, Dominique Gussnel et Marie-France Marcotte. Quatre jeunes femmes se rappellent leurs bons et mauvais moments passés à l'école catholique qu'elles ont fréquentée. Mar. au ven. 20 h 30, le samedi 19 h et 22 h. Théâtre Paul-

Hébert, 1451, chemin Royal, Saint-Jean de l'Île d'Orléans. Rens.: 829-2202. Possibilité de forfaits souper-théâtre au 828-2275. Billets: 22 \$ en semaine; 24 \$ les vendredis et samedis.

LES PAPILLONS DE NUIT, de Michel Marc Bouchard. Avec Denise Gagnon, Antoine Laprise, Karl Poirier-Petersen, Normand Poirier et Michèle Sirois. Une mère et sa fille, victimes d'un malentendu, doivent partager leurs vacances avec un jeune entomologiste à la recherche d'un très rare papillon de nuit. Mar. au sam. 20 h 30. Théâtre de l'Île 342, du Galendier, St-Pierre, Île d'Orléans. Possibilité de forfaits souper-théâtre au 828-2275. Rens.: 877-5384. Billets: 22 \$ en semaine; 24 \$ les samedis.

MAL DE MÈRES, de Chantal Cadieux. Avec Nicole Leblanc, Yvon Bilodeau, Antoine Durand, Isabelle Miquelon, Christine Séguin. Trois femmes sont tiraillées entre les joies et les frustrations de la maternité. Mar. au ven. 20 h 30. Samedi 19 h et 22 h. Théâtre Beaumont St-Michel, 51, Route 132, Saint-Michel de Bellechasse. Rens.: 884-3344. Billets: 24 \$.

IL Y A DES FANTÔMES AU CAPITOLE. Avec the Famous People Players. Spectacle de marionnettes géantes évoluant sous des lampes projetant des lumières ultra-violettes (blacklight). Mar. au dim. 14 h (spectacle court: 10 \$; 6 \$ pour les enfants) et 20 h 30 (représentation intégrale: 19,50 \$; 13,50 \$ pour enfants). Capitole. Rens.: 694-4444.

WALLY'S CAFÉ De Sam Bobrick et Ron Clark. Traduction de José La Bossière. Avec Marie-Thérèse Fortin, Jacques Allard, Lorraine Côté. Quelque part, au milieu du désert, un café en forme de hamburger géant sert d'abri aux rêves des uns et aux déceptions des autres. Mar. au sam. 20 h 30. Théâtre La Fenière, 1500, rue de la Fenière, Ancienne-Lorette. Possibilité de forfaits souper-théâtre au 828-2275. Réservations: 872-1424. Billets: 22 \$ en semaine; 24 \$ les samedis.

MÈME HEURE L'ANNÉE PROCHAINE, de Bernard Slade. Adaptation de Pierre Barillet et Jean-Pierre Gredy. Avec Danielle Drolet et Yves Erick Marier. Un homme et une femme, mariés chacun de leur côté, se retrouvent chaque année au même endroit, à la même date et à la même heure. Ven. Sam. 20 h. Le Théâtre en Feuilles, Auditorium de la station forestière de Duchesnay, 143, route Duchesnay, Ste-Catherine de la Jacques-Cartier. Rens.: 875-5383. Billets: 16 \$; 14 \$ pour étud. et aînés. Se termine le 28 août.

LES GRANDES CHALEURS, de Michel Marc Bouchard. Avec Maryselle Kirouac, Carol Cassisat, Jacques-Henri Gagnon, Simone Chartrand et Réjean Vallée. Amoureuse d'un jeune délinquant, une femme dans la cinquantaine crée toutes sortes de quiproquos en tentant de cacher son aventure. Mar. au sam. 20 h 30. Théâtre d'été du Manoir du Lac Delage, 40, av. du Lac. Rens.: 849-1818. Billets: 23 \$; 21 \$ en semaine.

★ NOTE: Une liste détaillée des théâtres d'été dans les régions est publiée dans l'édition du dimanche. ★★

Spectacles

YVES RAYMOND dans « Le monde est parallèle » un hommage à Jean-Pierre Ferland. Mar. au sam. 20h. Petit Champlain, 68, rue Petit-Champlain. ★ A cette occasion, vernissage à 17h de l'exposition intitulée Le Petit roi comprenant des photos, affiches, disques et vidéos de Jean-Pierre Ferland est présentée du mar. au dim. de 13h à 18h. Se termine le 18 août.

IL Y A DES FANTÔMES AU CAPITOLE. Avec the Famous People Players. Spectacle de marionnettes géantes évoluant sous des lampes projetant des lumières ultra-violettes (blacklight). Mar. au dim. 14 h (spectacle court: 10 \$; 6 \$ pour les enfants) et 20 h 30 (représentation intégrale: 19,50 \$; 13,50 \$ pour enfants). Capitole. Rens.: 694-4444.

FEUX SACRÉS, spectacle multimédia faisant revivre 5 siècles d'histoire. De Michel Lemieux et Victor Pilon. Basilique Notre-Dame-de-Québec, 20, rue Buade. Tous les jours 18h30, 19h45, 21h. Prix d'entrée: 5\$, 4\$ aînés et groupe; 3\$ pour les 12-17 ans; gratuit pour les moins de 12 ans.



Yves Raymond rend hommage à Jean-Pierre Ferland ce soir au Théâtre Petit Champlain. Un peu plus tôt en soirée, débute une exposition intitulée « Le Petit roi » comprenant des photos, affiches, disques et vidéos de Jean-Pierre Ferland.

QUÉBEC EXPÉRIENCE, Spectacle multimédia 3D de Denis Dufour. Personnages holovidéo, décors animés, son et image 3D, projections sur jeux d'eau. Un voyage magique au cœur de l'histoire de Québec, de l'épopée des explorateurs aux temps modernes. Spectacles en français, tous les jours: 9h, 10h30, 12h, 13h30, 15h, 16h30, 18h, 19h30 et 21h. Prix d'entrée: 6\$, 4\$ âge d'or et étud.; gratuit pour les moins de 6 ans. Promenades du Vieux Québec, 8, rue du Trésor. Rens.: 694-4000.

QUÉBEC ET LES GRANDS EXPLORATEURS, Spectacle son et lumière sur l'histoire des explorateurs européens en Amérique et la fondation de la ville de Québec. Spectacles continus en français et en anglais de 10h à 18h. Explore, 63, rue Dalhousie. Prix d'entrée: 4,25\$, 2,75\$ âge d'or et étud.; gratuit pour les moins de 6 ans. Prix spéciaux pour les groupes. Rens.: 692-2063.

LES SIX SIÈGES DE QUÉBEC, Spectacle Son et lumière sur diorama recréant les batailles pour la prise de Québec. Spectacles continus en français et en anglais de 10h à 18h. Musée du Fort, 10, rue Sainte-Anne. Prix d'entrée: 4,25\$, 2,75\$ âge d'or et étud.; gratuit pour les moins de 6 ans. Rens.: 692-2175.

Bar/restaurants: - Duo Luc Fortin & Richard Léveillé, jazz

acoustique. Dim. au mer. 21h30. Café-bar l'Énergie, 57, Clarendon.

- Daniel Côté, 21h. Le Petit Paris, 48, côte de la Fabrique. Entrée libre.
- Southern Comfort, blues-rock. 21h30. Café Blues, 1018, rue Saint-Jean.
- Martin Lavoie, auteur-compositeur-interprète. Caveau l'Éspace, 937, St-Jean au sous-sol de l'édifice d'Yvonville.
- Pierre Simard, chansonnier. Lun. au mer. 22h. Café bar O'Chemikani, 634, Grande-Allée Est. Entrée libre.
- France Labonté, pour les 6 à 9 du mer. au ven. 18h. Bar Après Cinq, Baron Rouge, 350, boul. Sainte-Anne, Beauport.

Événements spéciaux

Le Tour de l'été en 80 jours au Musée de la Civilisation. 13h30 et 14h30. Capsule théâtrale Trace et contraste avec Cécile Truffault. 12h: Concert-dégustation avec Laobe, musique d'Afrique. Coût: 2\$ pour la dégustation de mets africains.

Les Mardis artistiques à la Maison Louise-Carrier. Les artistes de toutes disciplines des arts visuels sont invités à travailler dans le parc du Centre d'Art de Lévis, tous les mardis jusqu'au 28 septembre. Sur place, l'artiste Diane Papillon Pouliot accueille artistes et visiteurs entre 10h et 16h. ★ à l'intérieur, en cas de mauvais temps. Au 33, rue Wolfe, Lévis.

Ligne Info-Médiévales McDonald's

Pour tous renseignements concernant la programmation et les sites des Médiévales.

«La Ligne Info-Médiévales McDonald's»

527-6363

Le groupe Saldana en finale

Gagnant de la région de Québec, le groupe Saldana participe à la finale provinciale du concours Yamaha Music Quest 93 qui se déroule ce soir, à Montréal. Fondé par Guillermo Salda, ce groupe de sept musiciens favorise un style « funky-rock-latino ». Depuis 1989 Saldana a été entendu lors de diverses manifestations de la région de Québec, notamment au Festival d'été, à l'Estival JuniArt, ainsi qu'au bar-spectacles Le D'Auteuil.



LE BOX-OFFICE

1. Robin des bois, héros en collant (1)
2. La firme (5)
3. Parc jurassique (8)
4. Soleil levant (1)
5. Sur la ligne de feu (2)

*Le chiffre entre parenthèses indique depuis combien de semaines le film est à l'affiche. Cette compilation tient compte du montant des recettes enregistrées vendredi, samedi et dimanche dans les principaux cinémas de la région de Québec soit: Cinéplex Charest, Paris, Lido, Galeries de la Capitale, le Clap, Place Sainte-Foy, Ciné-parc Beauport et de la Colline.

Funérailles de Dufresne

MONTREAL (PC) — Les funérailles de l'auteur Guy Dufresne, décédé jeudi des suites d'une longue maladie à l'âge de 78 ans, se sont déroulées hier, en l'église St-François-d'Assise de Frelishburg dans les Cantons de l'Est. M. Dufresne, un des auteurs-pionniers de la radio-télévision québécoise, a écrit plusieurs oeuvres de télévision et de théâtre, parmi lesquelles le feuilleton télévisé « Cap-aux-sorciers », diffusé dans les années 50-60.

LE THÉÂTRE PAUL-HÉBERT

A SAINT-JEAN, ÎLE D'ORLÉANS
Premières de classe
mardi mercredi, vendredi, 20h30
samedi 19h et 22h



une comédie de Casey Kurtz
traduction de Michel Tremblay
mise en scène de René Richard Cyr

Marie-France Marcotte Johanne Émond Sylvie Cantin Dominique Quesnel

RÉSERVATIONS: 829-2202 FORFAITS SOUPER-THÉÂTRE: 828-2275

Voyages Paradis

GRÈCE

25 SEPTEMBRE
AU 10 OCTOBRE
ATHÈNES (3 nuits)
CIRCUIT (4 nuits)

2 699\$
DÉPART GARANTI

“TEL QU'ANNONCÉ” À
Télévision
4 SAISONS

PRÉSENTATION
AUDIOVISUELLE
jeudi 5 août
19h30
R.S.V.P.

Comprend: avion, transferts, hébergement, circuit, croisières, 32 repas, taxes, guide.

PARIS

5 AU 13 SEPTEMBRE

- Vol de Québec avec Air Transat
- Hôtel très bien situé
- Transferts
- Tour de ville
- 7 petits déjeuners
- Accompagné de Québec

Reste 10 places seulement

À visiter (option): Châteaux de la Loire, Versailles, le Louvre, Reims, Épernay, Champagne, Eurodisney, Montmartre, Tour Eiffel, bateau-mouche, soupers.

1 309\$
DÉPART GARANTI

THAÏLANDE HONG-KONG

23 octobre au 6 novembre

2 835\$
RESTE 2 PLACES

Inclus: avion, hôtels, plusieurs repas, visites, tours de ville, guides locaux

TRANSCANADA ETATS-UNIS

4 au 26 septembre

2 285\$
DÉPART GARANTI

Inclus: autocar, hôtels, visites, tours de ville, guide

MONTAGNES BLANCHES MONT WASHINGTON BOSTON

13 au 15 septembre

399\$
TOUT INCLUS

Inclus: autocar, hôtels, visites, 6 repas, guide, taxes, pourboires

CROISIÈRES sur le SAINT-LAURENT

Québec-Montréal
7, 14, 21, 28 août, 4 sept.

Québec - Tadoussac 8, 11, 25 sept.

99\$

Tous les prix sont établis sur base occupation double.

BEAUPORT CHARLESBOURG LA MALBAIE LÉVIS NEUFCHÂTEL SAINTE-FOY SILLERY

666-1616 627-0911 665-3030 833-6823 842-4455 659-6650 688-1813

AGENTS EXTÉRIEURS: BAIE-SAINT-PAUL, 435-3545 - SAINT-RAYMOND, 337-7952
SANS FRAIS DE L'EXTÉRIEUR: À QUÉBEC, 1-800-561-0777; À LÉVIS, 1-800-363-9824



Radio
TÉLÉVISION
par GHISLAINE RHEAULT
LE SOLEIL

Pascale Nadeau au Midi



Pascale NADEAU

Petites nouvelles d'automne en ce début tristounet de semaine. Des petites nouvelles. Les grosses viendront plus tard.
On apprendra vendredi que Pascale Nadeau remplacera Suzanne Laberge au bulletin de nouvelle du midi de Radio-Canada. Madame Nadeau, en digne fille de son père Pierre, semble toujours imperturbable à l'écran. Elle a commencé sa carrière à Télévision Quatre Saisons comme cheffe d'antenne il y a quelques années.

Les **E**chos des arts

■ **Première d'Arcand à Toronto**

« De l'amour et des restes humains », du réalisateur québécois Denys Arcand, sera présenté pour la première fois au pays lors d'une soirée de gala du Festival de Festivals de Toronto, qui se déroulera du 9 au 18 septembre. Ce premier long métrage tourné en anglais par Arcand est basé sur la pièce de théâtre provocante écrite par Brad Fraser, « Des restes humains non identifiés et la véritable nature de l'amour ». Cette comédie sombre se veut une exploration troublante des possibilités d'établir des relations authentiques dans une époque d'incertitudes. La distribution fait appel à Thomas

Gibson, Ruth Marshall, Cameron Bancroft, Mia Kirschner, Joanne Vannicola, Matthew Ferguson et Rick Roberts, qui pour la plupart font leurs débuts au grand écran. « De l'amour et des restes humains » a été produit par Roger Frappier et Peter Sussman comme coproducteur. Il a été réalisé par Denys Arcand avec Roger Frappier et Pierre Latour comme producteurs exécutifs.

Elle est allée ensuite à TV5 avant de passer aux actualités du *Mont-réal Ce soir*. Ce second début est prévu à compter du 30 août, alors que Radio-Canada met à l'antenne toutes ses émissions d'information.

Téléromans... glissement progressif du plaisir

La grille d'automne des téléromans et variétés débute durant la semaine du cinq septembre à Radio-Canada avec *Cormoran*, *Marilyn* et *Sous un ciel variable*. La nouvelle série *Blanche*, la suite des *Filles de Caleb* dont le rôle titre est joué par Pascale Bussièrès, commence le 23 septembre. *Montréal PQ* fait son entrée plus tard, le 19 octobre. Et *Scoop*, c'est pour janvier!

La grande bouffe à TVA

Surveillez les visages aux émissions d'été. Car les promotions de la saison d'automne sont commencées. Par exemple, la semaine dernière, Hélène Laurendeau, diététiste, était à *Cinq et 1/2* invitée de Robert Gillet. Elle avait fait un long voyage depuis Montréal pour venir parler de la nouvelle émission sur l'alimentation, qu'elle présentera en septembre à TVA.

Les chroniqueurs seront Jean-François Chicoine, pédiatre, ancien animateur de *A votre santé* et Patrick Masbourian un ex-candidat coloré de la *Course Destination monde*.

Après les années de domination de Louise Lambert-Lagacé, madame Hélène Laurendeau est maintenant la nouvelle star de la fourchette. On la connaît pour ses apparitions à l'émission *Salut Bonjour*.

Elle semble moins granola que la toute menue Louise Lambert-Lagacé, un peu mère supérieure de la diététique. Quand elle apparaît à l'écran, les bonnes fourchettes s'enfoncent dans leur fauteuil... et dans leur cellulite!

«L'Enfer», déjà les florilèges

La saison de *L'Enfer c'est nous autres* tire déjà à sa fin. Il ne reste que deux semaines d'émissions originales. On offrira un remontage des meilleurs moments de l'été, du lundi 16 août jusqu'au 20 août, avant que le Festival des Films du monde n'occupe cette case à l'horaire.

La démonne reviendra ensuite le 6 octobre après de longues vacances. Elle reprend son émission hebdomadaire du mercredi à cette date.

Pendant cette semaine de « bestovs » (joli mot, beaucoup mieux que « best off »), mais il faudrait dire plutôt florilèges, selon Bernard Pivot), on regroupera les meilleurs moments par thèmes. Il y aura *L'Enfer c'est les arts* où on revisitera l'exposition de Jean-Paul Lemieux; suivront, *L'Enfer c'est la mode*, *c'est le sport*, *c'est la politique*, *c'est l'imprévu*. Le dernier soir, l'émission sera faite des moments les plus croustillants de l'été.

René Homier-Roy seul en selle

Radio-Canada brisera cet été une longue tradition. René Homier-Roy animera seul le magazine consacré au Festival des Films du monde. Plus de chicane, de zigonnage... comme à l'époque de *Double vue* où il a partagé longtemps la vedette avec Chantale Jolis. L'émission intitulée *Ecran total* occupera la case de *L'Enfer c'est nous autres*, à 19 h, à compter du 23 août.

Génies sur TV5

TV5 diffusera à son tour les émissions de la série internationale *Génies en herbe* qui, comme chacun sait, a été gagnée par les étudiants de Saint-Charles-Garnier de Québec. On peut voir présentement ces émissions à Radio-Canada les samedis, à 17 h 30.

Cette semaine, on a pu apprécier quels redoutables concurrents ont été les Sénégalais pour les jeunes génies québécois.



Félix LECLERC

Félix Leclerc: on se souvient

Cette semaine, plusieurs émissions nous rappelleront l'anniversaire de la mort de Félix Leclerc le 8 août 1988. Dimanche Anne Morency fera tourner ses chansons à son émission *Les trois cigales*, à 16 h 04 au réseau français de Radio-Canada (AM). Lundi le 9, au FM, Elizabeth Gagnon fera entendre le Concert Félix Leclerc enregistré en 1976 à l'île d'Orléans.

Cinq concerts au Rendez-vous de Laterrière

QUÉBEC — Cinq concerts figurent au programme du 3e Rendez-vous musical de Laterrière, qui se déroulera du 6 au 15 août dans cette municipalité du Saguenay—Lac-St-Jean.

Parmi les invités on trouve les noms du flûtiste bien connu chez nous Marc Grauwels, de la mezzo-soprano Catherine Robbin, de la soprano Hélène Fortin, du violoncelliste Marcel Saint-Cyr, du guitariste belge Yves Storms, du violoniste Darren Lowe, du pianiste Michel Franck, ainsi que la Banque Baroque, la Chapelle Nouvelle-France et le Quatuor Québec.

Le programme du premier concert de vendredi sera consacré à deux quintettes et au *Stabat Mater* de Boccherini, et celui du 8 août à des sextuors à cordes de Dvorak et de Brahms.

En compagnie de la violoniste Chantal Rémillard et du contrebassiste Bernard Guay, la Banque Baroque proposera, le 11, des oeuvres de Michel Corrette (dont le *Concerto comique*) et de Balbas-

tre. Des lieder pour voix solo et pour chœur de Schubert et de Brahms composeront le programme du concert du 13, alors que la série de récitals se terminera le 15 avec la présentation de sonates, trio et quatuors de Francaix, Roussel, Paganini, Weber et Schubert.

Eric Soucy assume encore cette année la direction artistique du Rendez-vous musical de Laterrière. Les concerts ont lieu dans l'église de cette municipalité.

CINÉMA 18
MIDI-MINUIT
252, ST-JOSEPH, 522-2828
SEX-NON-STOP
DES 10H A.M. SPECTACLE CONTINUËL
2 NOUVEAUX FILMS CHAQUE SEMAINE
CATWOMAN PHANTOM OF CABARET
NOUVELLE PROGRAMMATION TOUTS LES MERCREDIS
OUVERT 7 JOURS SUR 7
VIDÉOS XXX
À DES PRIX IMBATTABLES

RÉSULTATS
Tirage du 93-08-02

3	6	8	9	11
18	23	25	29	30
36	43	45	47	53
57	58	61	62	69

Prochain tirage: 93-08-03
TVA, le réseau des tirages
Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

FAMOUS PLAYERS
\$4.25 LA FIÈVRE DES MARDI
GALERIES DE LA CAPITALE 628-2455
5401 Boul. des Galeries
SUR LA LIGNE DE FEU (13+) Dolby
7:20-9:50
MON AMI WILLY (G) Dolby
10:20-12:40-2:55-5:05
LA FIRME (G) Dolby
3:50-7:00-10:10
BLANCHE NEIGE (G) Dolby
11:10-1:15
ABRACADABRA (G) Dolby
11:15-1:20-3:20-5:20-7:20-9:30
DENIS LA PETITE PESTE (G) Dolby
11:00-1:10-3:10-5:15-7:10-9:20
TOM & JERRY LE FILM (G) Dolby
11:05-1:00-3:00-5:00-7:00
ANOTHER STAKEOUT (V.O.A.) (13+) 9:40 Dolby
ROBIN DES BOIS, HÉROS (G) Dolby
10:25-12:35-2:45-4:55-7:05-9:15
STE-FOY 656-0592
2500 Boul. Laurier & ★
LE SOLEIL LEVANT (13+) 1:15-4:00-6:55-9:35
UNE AUTRE FILATURE (13+) 12:35-2:45-5:10-7:30-9:50
JURASSIC PARK (V.F.) (G) 1:30-4:15-7:00-9:40
★ DD DOLBY DIGITAL

CINÉMAS ET CINÉ-PARCS CINÉPLEX ODÉON
MARDIS À PRIX RÉDUIT * Dans les cinémas et ciné-parcs
MERCREDIS À PRIX RÉDUIT
DANS TOUS LES CINÉ-PARCS
INFO-HORAIRE: CINÉMA ST-GEORGES: 228-7540

DU 30 JUILLET AU 5 AOÛT 1993
PLACE CHAREST
Du Pont et Boul. Charest 529-9745
JURASSIC PARK (v. française) (G) Digital
13:15 - 16:15 - 19:00 - 21:40
LAISSEZ-PASSER REFUSÉES
ROBIN DES BOIS HÉROS EN COLLANTS (G)
13:00 - 16:00 - 19:00 - 21:15
LAISSEZ-PASSER REFUSÉES
IN THE LINE OF FIRE (13+) (v. o. anglaise)
19:20 - 21:55
LE DERNIER DES HÉROS (13+) 12:35 - 16:30
SOLEIL LEVANT (13+) LAISSEZ-PASSER REFUSÉES
13:40 - 16:30 - 19:10 - 21:45
SO I MARRIED AN AXE MURDERER (v. o. anglaise) (G) LAISSEZ-PASSER REFUSÉES
13:30 - 15:50 - 19:20 - 21:20
LES LAVIGUEUR REDÉMÉNAGENT (13+) 13:45 - 16:40 - 19:00
CONEHEADS (v. o. anglaise) (G) Dolby 21:30
LA FIRME (G) Dolby
12:45 - 15:45 - 18:45 - 21:50
SUR LA LIGNE DE FEU (13+) Dolby
13:40 - 16:35 - 19:25 - 22:00

CINÉSPÉCIAL
PLACE CHAREST: MARDIS À 4.25\$
CINÉ-PARCS: MARDIS ET MERCREDIS À 4.00\$

LE CLAP 2950 ch. Ste-Foy, Ste-Foy 550-CLAP
MA SAISON PRÉFÉRÉE (G) 13:45 - 16:15 - 19:00 - 21:20
CINÉ-PARC BEAUPORT Route 46 (route 320) 467-5242
LES LAVIGUEUR REDÉMÉNAGENT (13+) 2e FILM: L'ABOMINABLE LUTIN LAISSEZ-PASSER REFUSÉES
ROBIN DES BOIS (G) LAISSEZ-PASSER REFUSÉES
2e FILM: DES PILOTES EN L'AIR 2
LA FIRME (13+) LAISSEZ-PASSER REFUSÉES
2e FILM: PROPOSITION INDÉCENTE
CINÉ-PARC DE LA COLLINE Route 20 (route 311) 851-0778
JURASSIC PARK (v. française) (13+) 2e FILM: DRAGON LAISSEZ-PASSER REFUSÉES
SOLEIL LEVANT (13+) LAISSEZ-PASSER REFUSÉES
2e FILM: HOFFA

CINÉMA DE PARIS
Place D'Youville 694-0891
UN SEUL PRIX POUR TOUS, TOUTES TAXES INCLUSES
1.00\$ 2.00\$ 3.00\$

LES SPECTACLES À LA PLACE DE VILLE DE SAINTE-FOY
Située au carrefour de la route de l'Église et du chemin des Quatre-Bourgeois. Une production du Service des loisirs.

PAUSE-MIDI DU MARDI
Le mardi 3 août, à 12 h: Still Missing.
Démonstrations, concerts, spectacles et autres vous permettent de vous laisser surprendre, à l'heure du midi. En cas de pluie l'animation sera annulée.

CINÉ-JEUDI
Le 5 août: Retour au bercail.
Animation à compter de 20 h. La projection débute à la noirceur. En cas de pluie, la projection aura lieu à l'école Ressources, 3200, rue D'Amours, à 20 h.

VENDREDI EN CONCERT
Le 6 août:
L'Orchestre symphonique de Québec Animation à compter de 20 h. Le spectacle débute à la noirceur. En cas de pluie, le spectacle aura lieu à la salle Albert-Rousseau du cégep Sainte-Foy.
ENTRÉE GRATUITE

La comédie de l'année
Mais qu'est-ce qu'on va faire avec ?
de Bertrand B. Leblanc
ETE en 300 REPRESENTATION
SALLE CLIMATISÉE
Humour et rires garantis
Jean Guy, Denise Dubois, Pierre-Yves Charbonneau Mise en scène: Jean Guy, Scénographie: Denis Denoncourt

de l'été
Sur le Campus - St-Augustin, à 10 minutes des ponts, direction boul. Charest Ouest, Autoroute 40, sortie 302 (Jean-Gauvin).
PRIX SPÉCIAUX POUR GROUPES (sauf les samedis)
Mercredi au samedi à 20 h 30
À compter du 18 juin
RES.: 872-2011
sans frais 1-800-463-2011
En collaboration avec
METRO
Une présence dans son milieu
LE SOLEIL CITE MEULÉRIER BBM

RÉSERVATIONS: 848-1818 • SALLE CLIMATISÉE
RÉSEAU BILLETECH

THÉÂTRE D'ÉTÉ DU MANOIR DU LAC DELAGE
"Le détour s'impose" Doris Larouche CBV
"L'Incontournable" Jean St-Hilaire, Le Soleil
"Ça remonte une déprime" Serge Drouin, Journal de Québec

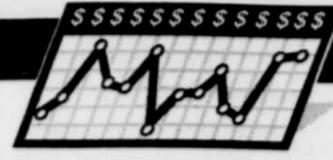
SAMEDI
Hot-dogs, Pepsi et mini-golf gratuits avant la représentation de 18 h 30.

LES GRANDES CHALEURS
LE SUCCÈS DE L'ÉTÉ
SUPPLÉMENTAIRES les 8 et 15 août à 20 h

COMÉDIE DE: MICHEL MARC BOUCHARD
MISE EN SCÈNE: JACQUES LESSARD
AVEC: MARYELLE KIROUAC CAROL CASSISTAT
JACQUES-HENRI GAGNON SIMONE CHARTRAND
RÉJEAN VALLÉE

ÉVASION THÉÂTRE
Mardi au vendredi
Billet pour la pièce
Repas buffet
Chambre pour une nuit au Manoir du Lac-Delage
69\$
par pers., occ. double
Taxes et service en sus
DU LAC DELAGE
LE SOLEIL
BILLET POUR TOUT LE MONDE

LE MARCHÉ BORSIER



Explication des codes Montréal/Toronto - La valeur des titres est exprimée en cents sauf lorsque précède d'un S. A et B différencient les classes d'actions ordinaires ou non assorties, p ou o = actions assorties de droits de rémises, f = action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne, pr = privilégiées, r = actions privilégiées de dernier dividende pas encore versé, u = unités de capital-actions, V = dividende variable, z = lot brisé, W ou W = Bon de souscription (warrant)

MONTREAL
Indice des valeurs industrielles: 1898,10, en hausse de 9,12.
Volume des transactions: 3 millions d'actions.
Titres en hausse: 104.
Titres en baisse: 78.
Titres inchangés: 90.

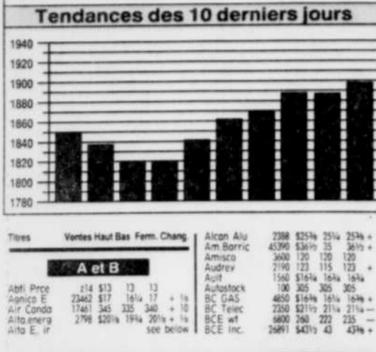


Table of stock prices for Montreal, including columns for stock names, prices, and changes. Includes sections for 'A et B' and 'DAG'.

Table of stock prices for Toronto, including columns for stock names, prices, and changes. Includes sections for 'A et B' and 'DAG'.

Table of stock prices for various international markets, including columns for market names, prices, and changes.

Table of stock prices for various international markets, including columns for market names, prices, and changes.

NEW YORK
Indice des valeurs industrielles: 3560,99, en hausse de 21,52.
Volume des transactions: 229 millions d'actions.
Titres en hausse: 1200.
Titres en baisse: 754.
Titres inchangés: 627.

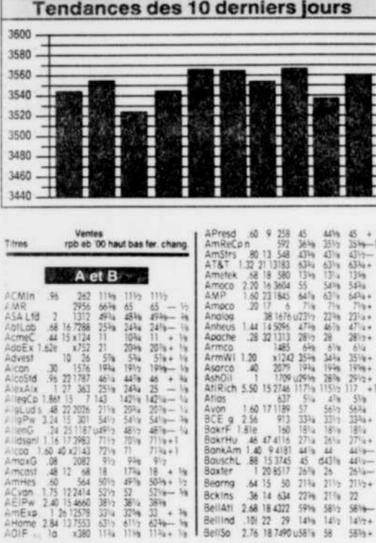


Table of stock prices for New York, including columns for stock names, prices, and changes. Includes sections for 'A et B' and 'DAG'.

Table of stock prices for New York, including columns for stock names, prices, and changes. Includes sections for 'A et B' and 'DAG'.

Table of stock prices for various international markets, including columns for market names, prices, and changes.

Table of stock prices for various international markets, including columns for market names, prices, and changes.

Table of options prices for various stocks, including columns for stock names, prices, and changes.

Table of options prices for various stocks, including columns for stock names, prices, and changes.

Table of options prices for various stocks, including columns for stock names, prices, and changes.

Table of options prices for various stocks, including columns for stock names, prices, and changes.

Table of options prices for various stocks, including columns for stock names, prices, and changes.

FRUITS ET LEGUMES

MONTREAL (PC) - Voici les prix des fruits et légumes du Québec vendus par les grossistes, hier, dans la région montréalaise:
Fruits
Bleuettes, Québec, sauvages et cultivés: 40,00-45,00 \$ par panier de 11 pintes.

Pissenents, Québec: 11,35 \$ les boîtes de 16 et 18.
Poiraeux, Québec: 6,40 \$ le ctn de 12.
Pois, Québec: 19,50-22,40 \$ le ctn de 12x3.

Les pays de l'Est se renforcent de plus en plus dans la récession

LONDRES (AFP) - Après deux ans de baisse consécutive, le PIB de l'ensemble des pays de l'Est (hors CEE) a continué de regagner au premier trimestre de 1993, indique la BERD, qui rend notamment responsables de cette poursuite de la récession les contre-performances agricoles dues à la sécheresse sévissant dans cette zone.

Dans son rapport trimestriel de 170 pages publié hier, la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement indique qu'à la sécheresse s'est ajoutée le handicap d'une lenteur de décision sur les processus de privatisation, conduisant à une « nette baisse de production des fermes d'Etat et des coopératives ».

Les résultats industriels des quatre premiers mois de l'année s'avèrent également « décourageants », note la BERD, soulignant que « la Pologne est toujours le seul pays qui est manifestement en train de sortir de la récession ». Premier accusé: la baisse de la demande en Europe occidentale, et notamment en Allemagne.

La BERD relève encore que les bonnes performances enregistrées pour juguler l'inflation sont devenues « plus inégales » depuis la mi-92 tandis que la balance des paiements courants s'est dégradée, plusieurs pays passant dans le rouge, en raison de la baisse des exportations.

A cela s'ajoute une hausse des importations liée à la crise agricole, à des achats d'anticipation pour devancer l'augmentation des taxes (Hongrie, ex-Tchécoslovaquie) et aussi à de sévères problèmes de circulation des capitaux.

Situation par pays
Dans ses analyses par pays, la BERD note qu'en Bulgarie, l'expansion du secteur privé est « encourageante » mais « insuffisante pour servir de base à une reprise économique durable ».

Le rapport salue les efforts du nouveau gouvernement pour contrôler les prix et resserrer les régimes fiscaux et monétaires, mais déplore son « manque de capacité à dégager un consensus sur une vaste réforme. Conclusion: la seule amélioration envisageable cette année est un ralentissement du déclin économique.

Table of denrées prices, including columns for product names, prices, and changes.

Table of denrées prices, including columns for product names, prices, and changes.

Table of denrées prices, including columns for product names, prices, and changes.

Table of denrées prices, including columns for product names, prices, and changes.

Table of denrées prices, including columns for product names, prices, and changes.

Table of denrées prices, including columns for product names, prices, and changes.

Table of denrées prices, including columns for product names, prices, and changes.

Table of denrées prices, including columns for product names, prices, and changes.

BOURSE AMERICAINE

Table of stock prices for the American market, including columns for stock names, prices, and changes.

Table of stock prices for the American market, including columns for stock names, prices, and changes.

Table of stock prices for the American market, including columns for stock names, prices, and changes.

Table of stock prices for the American market, including columns for stock names, prices, and changes.

Table of stock prices for the American market, including columns for stock names, prices, and changes.

Table of stock prices for the American market, including columns for stock names, prices, and changes.

La guerre canado-américaine de la bière pourrait prendre fin cette semaine

WASHINGTON (PC) - Les négociateurs de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) espèrent conclure les ententes parallèles cette semaine, en plus de mettre fin à la guerre canado-américaine de la bière.

EN UN CLIN D'OEIL

■ Les plus grands pays exportateurs cumulent 83,8 % du total mondial

OTTAWA — Dans son dernier bulletin *Exportations Nouvelles*, l'Association des exportateurs canadiens souligne que les 25 pays importateurs les plus importants ont cumulé 83,8 % des exportations mondiales totales de 3830 milliards \$ de 1992. Les États-Unis figurent au premier rang avec 552 milliards \$, suivis de l'Allemagne (408 milliards \$), la France (240), le Japon (233), le Royaume-Uni (222), l'Italie (185) et les Pays-Bas (134). Le Canada venait au 8e rang avec 130 milliards \$, talonné par la Belgique-Luxembourg (126) et Hong-Kong (122).

■ Contrat pour GEC Alstom

BROSSARD (PC) - La société GEC Alstom International a obtenu un contrat de 10 millions \$ pour la fabrication d'un système d'évacuation de la plate-forme Hibernia, en cas de danger. Il s'agit de deux énormes paniers, qui seront installés sur les ponts de deux navires et qui pourront aller chercher les ouvriers sur la plate-forme. La fabrication se fera à l'usine de GEC Alstom Engineering Systems, à Whetstone en Angleterre, et l'installation aura lieu à Halifax et à St-Jean (Terre-Neuve) au cours de l'année prochaine. GEC est une compagnie contrôlée par des intérêts britannique et français.

■ Vente de Gamma Distribution

MONTREAL (PC) — La Compagnie Seagram ltée a confirmé hier la vente de Gamma Distribution S.A., qui comprend l'une de ses deux entreprises françaises de distribution de spiritueux et de vins, soit Perrier-Jouet Barton & Guesnier Distribution, au Groupe Hiram Walker, division de Allied Lyons PLC.

■ Enquête anti-trust sur Microsoft

WASHINGTON (AFP) — Le département américain de la Justice envisage d'ouvrir une enquête sur des plaintes contre Microsoft pour pratiques anti-concurrentielles mais n'a pas encore pris de décision, a indiqué hier un responsable du département. Un porte-parole de Microsoft a précisé que la firme, numéro un mondial du logiciel pour micro-ordinateurs, ne ferait pas de commentaire avant d'être informée de l'ouverture d'une enquête. Microsoft est accusé par plusieurs de ses concurrents, en particulier Novell et Lotus Development Corp., de profiter de son quasi-monopole sur les logiciels d'exploitation pour imposer ses autres produits et de pratiquer une politique de prix tendant à exclure d'autres firmes du marché. Microsoft a toujours rejeté ces accusations.

■ Les producteurs d'Amérique latine réduiront les exportations de café

RIO DE JANEIRO — Les pays latino-américains producteurs de café ont approuvé un plan de retenue des exportations de café qui entrera en vigueur le 1er octobre prochain. Les représentants des milieux professionnels publics et privés du Brésil, Colombie, Salvador, Costa Rica, Nicaragua, Guatemala et Honduras ont notamment décidé que, lorsque les prix du café seront inférieurs à 75 ¢ la livre, 20 % du café exporté seront retenus. Ce taux serait de 10 % pour un prix compris entre 75 ¢ et 80 ¢. Leur porte-parole a indiqué que l'APC ne souhaite pas devenir un « cartel pour la mise en place de prix abusifs, mais qu'elle recherchera des prix justes pour le café ».

Les négociateurs en chef du Canada, du Mexique et des États-Unis ont repris les pourparlers hier à Washington, préparant ainsi la voie à une autre série de rencontres des ministres du Commerce plus tard dans la semaine.

Pressés par des contraintes de temps et le scepticisme des membres du Congrès américain, les négociateurs tentent de parvenir à des accords qui assureraient une meilleure protection de l'environnement et des normes de travail au sein d'un marché continental.

En ce qui touche la bière, les provinces examinent une entente de principe, intervenue le mois dernier, qui pourrait éliminer les tarifs américains sur les produits ontariens et ouvrir le marché canadien à la bière américaine à bon marché.

Washington et Ottawa se querellent depuis trois ans sur l'établissement des prix et sur les pratiques de distribution de la bière, principalement en Ontario, lesquels, selon les brasseurs américains, visaient à restreindre les ventes de leurs produits.

L'industrie brassicole et les responsables gouvernementaux disent qu'une entente sur la bière pourrait être annoncée formellement cette semaine.

Du côté de l'ALENA, le ministre canadien du Commerce Tom Hockin, le représentant américain Mickey Kantor et le secrétaire mexicain au commerce Jaime Serra Puche ont indiqué la semaine dernière qu'aucune entente n'avait été conclue après quelque 16 heures de discussions bien que des progrès avaient été réalisés.

Ils prévoient se rencontrer de nouveau demain ou jeudi.

Dans un hôtel de Washington, les équipes de négociation des gouvernements ont passé la fin de semaine à analyser des détails techniques.

Les États-Unis veulent obtenir un accord trilatéral qui permettrait l'imposition de sanctions commerciales pour faire respecter les lois sur l'environnement et le travail dans un marché de libre-échange.

Le Canada et le Mexique se font tirer l'oreille, disant que les sanctions nuiraient à la souveraineté nationale et donneraient des munitions aux protectionnistes qui veulent limiter le commerce nord-américain.

L'ALENA, qui abolira sur une période de 15 ans les tarifs et les barrières aux investissements, doit entrer en vigueur le 1er janvier.

Un compromis intervient sur le budget Clinton

WASHINGTON (AFP) — Un compromis portant sur la répartition du programme de réduction du déficit budgétaire du président Bill Clinton a été obtenu hier soir au Congrès, prévoyant une réduction du déficit national d'environ 496 milliards \$ pour les cinq prochaines années.

Aux termes de cet accord, qui devait être rendu public aujourd'hui, la réduction serait composée de 242 milliards \$ de recettes fiscales nouvelles et d'une diminution des dépenses fédérales estimées à 254 milliards \$, indique-t-on de source parlementaire.

La hausse fiscale serait supportée principalement par les ménages ayant plus de 200 000 \$ de revenus annuels et par une augmentation de la taxe sur le carburant de 4,3 cents par gallon (3,8 litres).

La réduction des dépenses fédérales devrait concerner en particulier des programmes militaires,

les assurances sociales et les soins de santé pour les personnes âgées et les handicapés, a-t-on précisé de même source.

La Maison-Blanche a accueilli avec optimisme cet accord, qui devrait être présenté au pays aujourd'hui par le président Clinton. « Nous pensons que cela sera un bon compromis, qui sera adopté par la Chambre des représentants et le Sénat », a déclaré hier le porte-parole de la présidence, Dee Dee Myers.

Le programme budgétaire doit être soumis au vote de la Chambre des représentants jeudi avant d'être transmis au Sénat.

ville de SAINTE-FOY

APPEL D'OFFRES

FOURNITURE ET INSTALLATIONS D'ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET DE LOGICIELS

Des soumissions sont demandées pour la fourniture et l'installation d'équipements informatiques et de logiciels dans une optique de microsituation (downsizing).

Une réunion d'information obligatoire, à laquelle devront assister les soumissionnaires, aura lieu à l'Hôtel de Ville, 1000, route de l'Église, Sainte-Foy (Québec), le 11 août 1993, à 13h30.

Les formules de soumissions (S.P. 93-131) sont disponibles à compter du 4 août 1993, de 8h à 12h et de 13h30 à 16h, au Service de l'approvisionnement et de l'équipement, 715, rue De Lestres, Sainte-Foy (Québec) G1V4E1, moyennant un dépôt, non remboursable, de 104\$ (incluant les taxes). Les personnes désirant des informations peuvent s'adresser à monsieur Claude Hudon, au numéro de téléphone suivant: (418) 654-4615.

Les soumissions sont reçues au bureau du greffier, à la section des Archives, jusqu'à 15h30, le 30 août 1993.

L'ouverture se fait à la salle du Conseil située au deuxième étage de l'édifice Place de Ville, à 16 heures, le même jour.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Sainte-Foy, le 2 août 1993. **LE GREFFIER DE LA VILLE RENÉ DAMPHOUSSE**

MÉCHOU

ÉPILOQUETTE
HOT-DOG PARTY
FESTIN DE GIBRET
JOURNÉE CHAMPÈTRE
JOURNÉE PRIVÉS SEULEMENT
GROUPE PRIVES SEULEMENT
JEUX ET CONCOURS ORGANISÉS
SITE EXCEPTIONNEL AVEC VUE SUR LE FLEUVE
(418) 829-3189
Jean-Pierre Verret
administrateur

APPEL D'OFFRES

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-FÉLICITÉ REFECTION DU RANG TACHÉ OUEST PROJET N° 10770

Dans l'annonce parue le 31 juillet 1993 nous aurons du lire:

SOLIVAR GROUPE-CONSEIL INC.
3100, avenue Bourg-Royal,
bureau 201
BEAUPORT (Québec) G1C 5S7
Téléphone: (418) 666-5452

Donné à Sainte-Félicité, le 31 juillet 1993.

La secrétaire-trésorière de la Municipalité
DENISE M. MORNEAU

appel d'offres

Gouvernement du Québec

Le Ministère se réserve le droit de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.

MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE

PROJET : 403-078 - Construction d'un bloc sanitaire et de service. Camping du lac St-Bernard. Réserve faunique Mastigouche. Circonscription électorale de Maskinongé.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs généraux détenant la licence de la Régie du bâtiment du Québec, qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et auront requis les plans et devis à leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 3 août 1993, par remise d'un montant de vingt dollars (20\$), TPS et TVQ incluses, non remboursable, soit en argent comptant, chèque visé ou mandat-poste fait à l'ordre du ministre des Finances.

La vente des documents de soumission est faite aux adresses suivantes : Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Service des immobilisations, de la cartographie et des locaux, 150, boul. René-Lévesque Est, 7e étage, Québec (Québec) G1R4Y1, tél.: (418) 644-4022, ou à la Direction des opérations régionales, Service de l'administration, 100, rue Laviolette, 3e étage, Trois-Rivières (Québec) G9A5S9, tél.: (819) 373-4444.

La réception des documents sera faite à l'adresse suivante : Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Service des immobilisations, de la cartographie et des locaux, 150, boul. René-Lévesque Est, 7e étage, Québec (Québec), tél.: (418) 644-4022.

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la construction du Québec, région de Québec, à l'Association de la construction du Québec, région de Montréal et à l'Association de la construction du Québec, région de la Mauricie-Bois-Francis-Lanaudière.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission à l'ordre du ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, au montant de 13 000\$, ou d'un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur émises en garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans, au montant de 6500\$.

DATE ET HEURE LIMITES DE RÉCEPTION DES SOUMISSIONS

Le mardi 17 août 1993 à 15 heures.

Le sous-ministre, André Magny

ville de SAINTE-FOY

APPEL D'OFFRES

TRAVAUX DE VOIRIE DE FONDATION, D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS DANS LE DÉVELOPPEMENT CITADELLE PHASE V

Des soumissions sont demandées pour des travaux de voirie de fondation d'aqueduc et d'égouts dans le développement Citadelle, phase V, projets 50722 et 54709, règlement 3356.

Les formules de soumissions, ainsi que les plans et devis, sont disponibles à la Division contrôle et gestion des projets et de la réserve foncière, édifice Place de Ville, 1000, route de l'Église, Sainte-Foy (Québec) G1V4E1, tél.: (418) 654-4597, moyennant un dépôt, non remboursable, de 66,77\$ (toutes taxes incluses).

Les personnes désirant des informations techniques sur le projet peuvent s'adresser aux numéros de téléphone suivants: (418) 654-4494 ou (418) 654-4647.

Les soumissions sont reçues au bureau du greffier, à la section des Archives, jusqu'à 15h30, le 16 août 1993.

L'ouverture se fait à la Salle du conseil située au deuxième étage de l'édifice Place de Ville, à 16 heures, le même jour.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Sainte-Foy, le 29 juillet 1993. **LE GREFFIER DE LA VILLE RENÉ DAMPHOUSSE**

ville de SAINTE-FOY

APPEL D'OFFRES

TRAVAUX DE VOIRIE DE FONDATION, D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS NÉCESSAIRES AU PROLONGEMENT DE LA RUE GILLES-VILLENEUVE, FAUBOURG DU CAP, PHASE VII

Des soumissions sont demandées pour des travaux de voirie de fondation, d'aqueduc et d'égouts nécessaires au prolongement de la rue Gilles-Villeneuve, Faubourg du Cap, phase VII, projets 50725 et 54717, règlement 3356.

Les formules de soumissions, ainsi que les plans et devis, sont disponibles à la Division contrôle et gestion des projets et de la réserve foncière, édifice Place de Ville, 1000, route de l'Église, Sainte-Foy (Québec), G1V4E1, tél.: (418) 654-4597, moyennant un dépôt, non remboursable, de 66,77\$ (toutes taxes incluses).

Les personnes désirant des informations techniques sur le projet peuvent s'adresser aux numéros de téléphone suivants: (418) 654-4494 ou (418) 654-4647.

Les soumissions sont reçues au bureau du greffier, à la section des Archives, jusqu'à 15h30, le 16 août 1993.

L'ouverture se fait à la salle du Conseil située au deuxième étage de l'édifice Place de Ville, à 16 heures, le même jour.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Sainte-Foy, le 30 juillet 1993. **LE GREFFIER DE LA VILLE RENÉ DAMPHOUSSE**



Georges ANGERS

La vengeance de Marvin Gerstein

La plus importante chaîne de bijouteries au Canada, Peoples Jewelers Ltd, a évité de justesse la faillite et la liquidation lorsqu'un tribunal ontarien a accepté, vendredi, qu'elle soit vendue pour la somme de 77 millions \$ à une compagnie à numéro créée à la dernière minute et contrôlée par l'actuel président du conseil de l'entreprise, M. Duff Scott. Ce sauvetage in extremis n'a été rendu possible qu'avec la bénédiction et surtout l'argent du principal créancier de Peoples, la Banque de Nouvelle-Écosse, qui a accepté d'avancer 80 millions \$ à la nouvelle compagnie de M. Scott.

Depuis décembre dernier, Peoples était sous la protection de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité. Après des mois de discussions, l'actuelle direction de la compagnie devait soumettre, jeudi dernier, au vote affirmatif des deux tiers des différents groupes de créanciers et d'actionnaires un plan de restructuration susceptible de permettre à Peoples de poursuivre ses activités et à la très grande majorité de ses quelque 1800 employés de conserver leur emploi.

En principe, les différents votes requis légalement ne devaient être qu'une formalité, créanciers et actionnaires de Peoples ayant préalablement fait connaître leur intention de voter en faveur du plan.

Or, les événements ne se sont pas déroulés comme on s'y attendait. Un des deux fils du fondateur de Peoples a pris tout le monde par surprise en votant contre le plan, jeudi dernier. Or, Marvin Gerstein contrôlant 33,3 % des actions ordinaires de la compagnie, son vote a entraîné le rejet du plan par ce groupe d'actionnaires et, conséquemment, sa mort puisque ledit plan devait absolument être approuvé par tous les groupes de créanciers et d'actionnaires.

En fait, Marvin Gerstein n'avait pas grand chose à perdre en votant contre le plan. Il avait déjà perdu non seulement l'influence qu'il avait exercée dans l'entreprise fondée par son père, mais il avait même perdu en décembre dernier son poste de membre du conseil d'administration de la compagnie, qu'il occupait depuis 1949. Comble d'insulte, toutes les photos de la famille Gerstein qui avait créé, dirigé et développé Peoples Jewelers pendant plus de 70 ans avaient disparu du siège social de l'entreprise, à Toronto.

Enfin, le plan proposé, s'il avait été accepté, aurait fait passer la valeur du bloc de 33,3 % des actions ordinaires contrôlé par Marvin Gerstein à 0,5 % des actions ordinaires de la compagnie restructurée.

Jusqu'à la dernière minute, toutefois, Marvin Gerstein avait laissé croire qu'il voterait en faveur du plan. Il y a quelques semaines, il avait même retourné à la direction de l'entreprise les procurations attachées à ses actions ordinaires en indiquant qu'il votait en faveur du plan. Or, quelques jours avant l'assemblée de jeudi dernier, Marvin Gerstein avisait la direction qu'il lui retirait ses procurations, expliquant alors son intention d'assister à l'assemblée et de voter en personne son bloc d'actions.

Personne ne se doutait alors que Marvin Gerstein préparait sa vengeance. C'est pourquoi tous les intéressés ont été pris les culottes à terre, pour reprendre l'expression d'un participant, lorsqu'il a voté « non », quitte à perdre le petit peu que le plan lui laissait.

Une histoire de famille

Cette vengeance de Marvin Gerstein avait principalement deux cibles : d'une part la direction actuelle de Peoples qui non seulement l'avait cavalièrement évincé de la compagnie mais encore avait méprisé jusqu'au souvenir même de la famille Gerstein, et d'autre part son neveu, Irving Gerstein, qui a lui-même dû démissionner en février dernier de ses fonctions de président du conseil, président et chef de la direction de Peoples.

C'est en 1986, sous la direction d'Irving Gerstein, que Peoples partait à la conquête du monde en faisant l'acquisition de la plus grosse chaîne de bijouteries aux États-Unis, Zale. Pendant un moment, Peoples devint effectivement le plus gros détaillant de bijoux au monde.

Mais cette acquisition s'avéra désastreuse. Zale fut contraint de se placer sous la protection de la loi américaine sur la faillite en 1991, ce qui fit perdre à Peoples plus de 160 millions \$. En plus, Peoples avait dû s'endetter pour faire cette acquisition. Enfin, la récession ayant fait chuter les ventes de bijoux au Canada, Peoples n'eut d'autre choix que de se placer à son tour sous la protection de la loi (canadienne) sur la faillite et l'insolvabilité.

Pour Marvin Gerstein qui était à cette époque vice-président du conseil d'administration de Peoples mais n'exerçait plus aucune responsabilité dans la gestion quotidienne de l'entreprise, il ne fait aucun doute que c'est son neveu Irving qui est responsable des déboires de l'entreprise fondée en 1919 par Frank Gerstein.

Selon le Globe & Mail, Irving Gerstein devrait personnellement plus de 5 millions \$ à la compagnie. Or, si le plan de restructuration avait été accepté, la dette d'Irving envers la compagnie qu'il a déjà contrôlée et dirigée aurait été effacée. En votant contre ce plan, son oncle Marvin aurait-il voulu s'assurer que la dette d'Irving ne s'efface pas ?

Plusieurs le croient.

Si vous voulez partir... restez!

Election au conseil d'administration de l'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec

M. Guy Deschênes, président de Boisaco inc., a été élu président du conseil d'administration et du comité exécutif de l'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec, à l'occasion du 40^e congrès annuel de l'Association tenu récemment à Québec.

Les autres membres élus au comité exécutif sont :

Président ex-officio : M. Alain Brunet, président des Produits forestiers Gatineau Inc.

Vice-président : M. André Gauthier, Matériaux Blanchet Inc.

Directeurs : M. Jean-Pierre Grenon, Donohue Inc. M. Jean-Sylvain Label, Produits forestiers Damar.

ABONNEZ-VOUS 647-3333
1 800 463-2362

LE SOLEIL
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

L'ÉCONOMIE

COUP D'OEIL SUR LE MARCHÉ

Hausse à Wall Street

NEW YORK — Wall Street a gagné du terrain hier dans le sillage des places européennes, soutenue par l'élargissement des marges de fluctuation dans le Système monétaire européen et la publication de bons chiffres économiques aux États-Unis.

Le Dow Jones a terminé à 3560,99, en hausse de 21,52 points (0,61 %). Selon des analystes, l'aménagement du SME, en augmentant la marge de manoeuvre des pays européens, laisse espérer un relâchement des rénes du crédit, ce qui pourrait accélérer la reprise en Europe et augmenter du même coup la demande de produits américains.

Les indices boursiers furent à la hausse aussi à Montréal, après une journée relativement calme. Le XXM a augmenté de 9,12 à 1898,10 points.

Au total, 3 054 035 actions ont été négociées, comparativement à 9 838 357 vendredi. La valeur des échanges fut de 28,6 millions \$.

La Bourse de Toronto était cependant fermée en raison d'une fête légale dans l'Ouest du pays. Les données suivantes n'étaient donc pas disponibles hier: dollar, argent, céréales, devises, obligations, bénéfices et dividendes.

Le prix des métaux sur le marché de Londres en dollar américain par tonne: cuivre 1960-1961 et plomb 390-391; zinc 925-926, aluminium 1207-1208 et nickel 4915-4925.

LES INDICES



NOUVELLES BRÈVES

■ Nette amélioration chez Donohue

QUÉBEC — Pour le semestre terminé le 30 juin 1993, Donohue Inc. rapporte un bénéfice net de 8,3 millions \$ (0,23 \$ par action) sur des ventes nettes de 286,4 millions \$, comparativement à une perte de 11,3 millions \$ (0,36 \$ par action) et des ventes nettes de 253,3 millions \$, pour les six mois correspondants de 1992. Le vice-président aux finances, M. Richard Garneau, attribue cette nette amélioration des résultats à l'excellente performance du bois d'oeuvre et à un léger raffermissement des prix du papier journal, combinés à une réduction des coûts de fabrication. Le dernier trimestre a donné des ventes nettes consolidées de 151,0 millions \$, par rapport à 139,6 millions \$ au cours de la même période de l'an dernier. Le 2e trimestre de 1993 s'est soldé par un bénéfice net de 2 millions \$, ou de 0,05 \$ par action, alors que les trois mois correspondants de 1992 s'étaient terminés avec une perte de 3 millions \$, ou de 0,10 \$ par action.

■ Chômage: surprise au retour des vacances

COATICOOK (PC) — Les 16 employés de Cepco Precision de Coatcook, en Estrie, ont vécu un difficile retour de vacances, hier matin, eux qui doivent faire face à un congé forcé à la suite de la fermeture soudaine de leur usine. Les dirigeants de l'entreprise spécialisée dans la fabrication de lames de moteurs d'avions, ont annoncé la fermeture de l'usine.

■ Le Fonds de solidarité investit dans MSV

MONTREAL — Le Fonds de solidarité du Québec a acheté 178 571 actions ordinaires catégorie A de Ressources MSV inc., au prix unitaire de 1,40 \$. La transaction comporte aussi un nombre équivalent de bons de souscription, mais au prix de 1,82 \$ l'unité. Le produit du placement, soit 249 999,40 \$, servira essentiellement au fonds de roulement de MSV.

■ Dividendes de Transat

MONTREAL (PC) — La société Transat A.T. inc., qui s'occupe de distribution de services de voyages et de services dans le transport aérien — elle contrôle notamment la compagnie aérienne Air Transat — a annoncé hier qu'elle avait déclaré et versé, le 31 juillet 1993, des dividendes de 72 591 \$ — ou 3 cents par action — sur les actions privilégiées de premier rang de série I pour la période du 1er mai au 31 juillet 1993. Ces actions ont été émises le 22 novembre 1990 au Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ).

Des mesures seront annoncées pour attirer la clientèle estivale

Retour à la normale chez Air Alliance

QUÉBEC — Air Alliance a encouru des pertes de revenus de 5 millions \$ pendant la grève d'un mois de ses 106 pilotes. Pour rattraper sa part de 60 % du marché québécois, la compagnie entend mettre en oeuvre des mesures incitatives qui dépasseront en dynamisme l'offre de deux billets pour le prix d'un.

par RÉAL LABERGE
LE SOLEIL

Déjà, hier, ce transporteur régional avait repris près de 75 % de ses activités régulières, assurait le Centre de réservation d'Air Canada, qui assume l'information sur les vols d'Air Alliance. D'ici demain, tout sera revenu à la normale, pour tous les vols réguliers.

Air Alliance ne tardera pas davantage à mettre en action les moyens visant à combler ses pertes financières et de trafic. La compagnie s'attaquera tout particulièrement à un marché nouveau, celui des visites de famille, d'amis et autres voyages de loisirs. Ces passagers potentiels seront invités à troquer la voiture familiale et autres modes de transport pour des tarifs aériens particulièrement alléchants.

Un porte-parole, M. Bernard Juteau, a déclaré hier au SO-



Dès demain, tout devrait être revenu à la normale en ce qui concerne les vols réguliers chez Air Alliance.

LEIL que ces mesures de relance seront rendues publiques d'ici quelques jours. Il s'agit d'atténuer autant que possible la hausse du déficit des opérations, que la compagnie encourt habituellement pendant les mois de juin et de juillet. Il n'a donné aucune indication concernant cette augmentation ap-

préhendue des pertes nettes saisonnières.

Il s'est plutôt attardé à remarquer que la clientèle estivale ne représente pour Air Alliance qu'une source d'appoint. Sa clientèle principale vient du monde des affaires.

De fait, a-t-il assuré, la grève

réglée jeudi dernier n'a pratiquement pas affecté l'essentiel des activités de ce transporteur aérien régional.

Car Air Alliance a conservé 73 % de ses pré-réservations, selon M. Juteau. La baisse des ventes de 23 % s'est pratiquement limitée au Québec et à

l'Ontario, « où on savait qu'on était en grève ».

La compagnie se retrouve donc face à une désaffection importante, mais qui ne s'avère pas urgente, étant donné que les effets n'en seront réellement ressentis qu'à compter de septembre prochain.

Entre-temps, le représentant d'Air Alliance se déclare très confiant de pouvoir reprendre le terrain provisoirement occupé par ses concurrents, tout particulièrement Inter Canadien, et « de redevenir le numéro un au Québec ».

En cela, a-t-il pointé, Air Alliance peut compter sur les avantages qui ont favorisé sa réussite jusqu'ici, soit la qualité de son service aérien, la régularité de ses heures de départ et la fréquence de ses vols.

Tout comme les dispositions attrayantes qui seront offertes aux passagers de saison estivale, pour remplir autant que possible les sièges actuellement vides, Air Alliance annoncera également dans quelques jours des réductions de tarifs et autres mesures incitatives qui s'adresseront à la clientèle d'affaires.

C'est donc en octobre prochain, a-t-il conclu, après la reprise des vols d'affaires, qu'on aura une idée valable de la reprise des activités aériennes d'Air Alliance et de sa stratégie de rattrapage.

Le système monétaire européen perturbé

Le franc français recule

PARIS (AP) — Le quasi-flottement des monnaies décidé à Bruxelles, avec l'élargissement des marges de fluctuation, s'est soldé hier par un net recul d'environ 2 % du franc par rapport au mark. La Bourse de Paris, anticipant une baisse des taux d'intérêt, a quant à elle gagné 2,07 % en frôlant son niveau record.

Après 20 heures de discussions au cours du week-end, les responsables monétaires européens avaient diffusé, dans la nuit de dimanche à lundi, un communiqué commun élargissant les marges de fluctuation au sein du Système monétaire européen: alors qu'elles étaient de plus ou moins 2,25 % autour du cours pivot, elles passent à 15 %.

Les ministres des Finances et

gouverneurs des banques centrales des Douze ont insisté sur la « durée limitée » — sans date butoir — de cette mesure, se disant « confiants » dans le fait que les cours se rapprocheraient de nouveau « à bref délai » des cours-pivots. Ils ont réaffirmé leur « détermination à mettre en oeuvre le traité sur l'Union européenne », en rappelant qu'une évaluation des politiques de convergence doit

avoir lieu « avant le 1er janvier 1994 ».

En fin de matinée, Édouard Balladur déclarait devant la presse que « le franc est préservé dans sa valeur, l'Europe est préservée dans son avenir, le Système monétaire européen demeure en état de marche ». Et d'enfoncer le clou: « J'ai dit que je n'accepterais pas la dévaluation, elle n'a pas été acceptée ».

Promettant de poursuivre avec « confiance » et « constance » sa politique économique, il a souligné que « la stabilité monétaire reste le premier objectif du gouvernement ». Il a aussi souhaité que soient « imaginés les mécanismes complémentaires » permettant de mettre le SME à l'abri de nouvelles spéculations de ce genre.

De fait, sur les marchés des changes, le franc français crevait aussitôt son plancher précédent qui était vendredi soir de 3,4305ff pour un mark. Celui-ci montait même jusqu'à 3,5350ff (son niveau le plus haut depuis la création du SME en 1979) avant de redescendre à 3,5050, en fin d'après-midi. On restait tout de même loin du nouveau plancher de 3,8938 — l'écart de 30 % avec le plafond porte-dormant sur plus d'un franc.

Quant aux spéculateurs, ils pouvaient d'ores et déjà prendre leurs bénéfices.

Toutes les autres monnaies attaquées en fin de semaine dernière crevaient aussi leur précédent plancher: franc belge, peseta, escudo (qui a le plus reculé), couronne danoise. Le mark et le florin, par contre, se raffermisssent. La Banque de Belgique, qui souhaite « coller » au mark, n'a pas diminué ses taux augmentés vendredi et elle est même intervenue pour soutenir sa monnaie.

De nombreux experts estiment qu'avec des marges plus larges, plusieurs pays pourront diminuer rapidement leurs taux d'intérêt — et ainsi relancer l'économie. Mais, dans l'immédiat, seul le Portugal a baissé son taux au jour le jour de 14,5 à 13 %.

La Banque de France n'a pas modifié ses taux et M. Balladur a seulement déclaré qu'il fallait « laisser faire les mouvements naturels sans tenter d'interferer ou de les forcer ». Ce qui n'a pas empêché les investisseurs français d'anticiper une telle hausse.



La séance a été animée hier à la Bourse de Paris. Ici, deux courtières en pleine action, dont la mise tranche avec les complets-vestons de leurs collègues masculins.

Recours collectif dans l'affaire des sociétés en commandite d'Yves Foisy

Réponse attendue d'ici la fin du mois

QUÉBEC — Le Fonds d'aide aux recours collectif devrait faire savoir d'ici la fin du mois s'il financera la cause des investisseurs dans les sociétés en commandite d'Yves Foisy contre la Commission des valeurs mobilières du Québec.

par VIANNEY DUCHESNE
LE SOLEIL

En effet, l'avocat au dossier, Me Richard Seers, du bureau montréalais Choinière Seers, a déclaré hier au cours d'une communication téléphonique qu'il s'attendait à recevoir une réponse d'ici la fin du mois suite à la demande d'aide de M. René Fraser, de Brossard. Comme

3500 autres épargnants, M. Fraser a investi dans une des 32 sociétés du promoteur immobilier Yves Foisy, soit plus précisément la Société en commandite Saint-Martin-Laval. Ces projets immobiliers atteignaient une valeur de 200 millions \$ en 1991.

Selon Me Seers, ces investisseurs résident un peu partout au Québec et un bon nombre

dans l'Est du Québec. Il souhaite que tous puissent être informés de la requête en recours collectif déposée par son client au nom de tous les souscripteurs; l'avocat espère aussi obtenir une copie de tous les documents que ces gens détiennent, comme les prospectus et les contrats, à titre d'exemple.

La requête pour obtenir l'autorisation d'exercer un recours collectif a été signifiée à la Commission des valeurs mobilières du Québec avant la réponse à la demande d'aide, pour éviter que la CVMQ puisse

plaider la prescription, d'expliquer Me Seers. Elle sera présentée à la cour supérieure du district de Montréal au mois d'octobre mais l'avocat s'attend à des échanges par écrit entre les deux parties, d'ici ce temps.

Le procureur soutient, dans la requête, que l'appel public à l'épargne offert au requérant devait s'effectuer par le dépôt d'un prospectus auprès de la CVMQ. Cette dernière devait donc selon lui se conformer à sa mission qui comporte, entre autres, la protection des épargnants contre les pratiques déloyales, abusives et frauduleuses.

Il est reproché à la CVMQ, tout au long du document de 25 pages, d'avoir commis de graves préjudices à l'endroit du requérant, d'avoir fait preuve d'un grave manque de vigilance et même d'incompétence. On l'accuse d'avoir émis des dispenses ou des visas définitifs, selon le cas, et par la suite d'avoir négligé d'agir vigoureusement en prenant les mesures appropriées pour que cessent les opérations illégales menées à l'égard de tous les investisseurs des sociétés en commandite F.O.I.S.I.

M. Fraser demandera au tribunal de condamner la CVMQ à verser à M. Fraser la somme de 30 000 \$ (le total de son investissement), montant à parfaire à titre de dommages-intérêts en compensation des pertes financières subies, et à payer l'intérêt légal depuis l'assignation en plus de l'indemnité additionnelle prévue à l'article 1056 (c) du Code civil du Bas-Canada.

Ottawa octroie 92 millions \$ pour la réalisation de Radarsat

MONTREAL — Le gouvernement fédéral vient de donner le feu vert à la réalisation de l'étape finale de Radarsat, un satellite d'observation qui sera le plus avancé au monde sur le plan technologique lors de sa mise en service en 1995.

par FRÉDÉRIC TREMBLAY
de la Presse canadienne

Le ministre fédéral des Sciences, Robert Nicholson, a annoncé hier l'octroi d'un contrat de 92 millions \$ à la société Spar Aérospatiale, dans le cadre d'une conférence de presse donnée dans les locaux de l'entreprise situés à Ste-Anne-de-Bellevue, à l'ouest de Montréal.

Spar Aérospatiale, qui a agi comme maître d'oeuvre pour l'ensemble du projet Radarsat, aura maintenant pour tâche de

réaliser la construction finale du nouveau satellite.

Sur les 92 millions \$ injectés par le gouvernement fédéral, 54 millions \$ doivent être dépensés au Québec.

Spar Aérospatiale est une société dont le siège social est situé à Mississauga en Ontario. La division des systèmes spatiaux de Spar Aérospatiale, qui est établie à Ste-Anne-de-Bellevue, emploie 1000 travailleurs.

Pour la réalisation de l'étape finale de la fabrication de Radarsat, tout comme pour les étapes précédentes, Spar Aé-

ros spatiale a eu recours au service de plusieurs partenaires, dont MacDonald Dettwiler et associés, Canadian Astronautics, COM DEV, Fleet Industrie et SED.

En 1992, Spar Aérospatiale a réalisé des ventes de 484 millions \$ et un bénéfice net de 5,6 millions \$.

C'est par ailleurs l'Agence spatiale canadienne qui a la responsabilité d'administrer l'ensemble du projet Radarsat.

Le nouveau satellite canadien, dont la vie utile est estimée à cinq ans, doit fournir une multitude d'informations dans les domaines de l'environnement et des ressources naturelles pour l'ensemble de la planète.